

**Le Pm Sifi Ghrieb
mobilise les walis pour
une année décisive**

(P3)

● TAREK BELARIBI :

**« Le ministère de l'Habitat livrera 385
établissements éducatifs avant fin 2026 »**

(P5)

AADL 3

Distribution des premiers logements le 1^{er} novembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier, à Alger le début de la distribution des premiers logements du programme de location-vente «AADL 3 » dans plusieurs wilayas, à compter du 1er novembre prochain. Ce qui coïncide avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. En présidant, au siège de son ministère, une réunion consacrée à l'évaluation des programmes du secteur de l'habitat, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a indiqué que le secteur du logement « poursuit avec la même détermination et le même engagement la mise en œuvre de ses programmes de développement », notamment « la préparation de la prochaine opération nationale de distribution de logements prévue à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, correspondant au 1^{er} novembre ».

(Lire en Page 5)



● DÉCARBONATION

**Sonatrach et Eni
font alliance pour réduire
les émissions de gaz à
effet de serre en Algérie**

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

**Les colons continuent
d'assiéger des maisons
dans la ville de Qusra
depuis 9 jours**

(P12)

Ebola en RDC : l'épidémie devient la plus meurtrière de l'histoire du pays



L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo est devenue la plus meurtrière de l'histoire du pays, avec 2 325 décès sur 4 945 cas confirmés, ont annoncé lundi les autorités congolaises.

Le bilan dépasse celui de la flambée de 2018-2020, qui avait fait 2 299 morts sur 3 481 cas, dont 3 323 confirmés, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La maladie touche 55 zones de santé dans le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la Tshopo. L'Ituri reste l'épicentre de l'épidémie.

Le taux de létalité atteint 47 %. Au total, 730 patients sont hospitalisés ou isolés et 1 040 ont guéri, dont 34 au cours des dernières 24 heures. Le suivi des contacts atteint 85,3 %, franchissant le seuil opérationnel de 85 %.

La flambée, causée par le virus Bundibugyo, est la plus rapide jamais enregistrée et tue une personne toutes les 30 minutes, selon le chef des affaires humanitaires de l'ONU.

Aucun traitement spécifique n'est actuellement approuvé contre cette souche. Plusieurs produits et vaccins candidats sont en cours de développement, selon l'OMS.

L'OMS fait don de 1,76 millions de doses de vaccin contre le choléra au Tchad



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait don, lundi, de plus d'un million sept-cent mille doses de vaccin contre le choléra au Tchad.

"Le ministère de la Santé publique et de la Prévention a réceptionné, ce 17 août 2026 au Centre des Grandes Endémies, un important lot de vaccins contre le choléra destiné à renforcer la lutte contre l'épidémie qui sévit dans plusieurs localités du pays", a rapporté l'Agence tchadienne de presse et d'édition (officielle).

Soulignant que la cérémonie de réception a été présidée par le ministre tchadien de la santé Abdelmadjid, en présence de la représentante de l'OMS au Tchad, Blanche Anya, la même source a précisé que "le stock réceptionné comprend 918 cartons de 1 920 doses chacun, soit plus de 1,76 million de doses de vaccin oral contre le choléra" et que les vaccins "ont été mobilisés en urgence par le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccins (ICG), afin de soutenir la réponse nationale face à la recrudescence des cas".

Citée par le média, la représentante de l'OMS a indiqué que le don permettra "de lancer rapidement une campagne de vaccination ciblant les personnes âgées d'un an et plus dans les districts sanitaires touchés de N'Djaména et de la province du Lac".

Quant au ministre tchadien de la santé, il a rappelé que l'épidémie du choléra déclarée le 18 juin dernier dans le district sanitaire de Karal, situé dans la province de Hadjer-Lamis (ouest), a enregistré 167 cas dont cinq (05) décès. Dans la capitale N'Djaména, les premiers cas de choléra ont été déclarés le 24 juillet. Selon le ministre, ce sont 2 020 250 doses de vaccins contre le choléra, d'une valeur estimée à 12, 1 millions USD, que l'ICG a mises à la disposition du Tchad au cours de l'année 2026.

Alpes autrichiennes : 36 randonneurs, dont des bébés en poussette, secourus

Trois familles nombreuses, pour un total de 36 personnes, dont deux bébés de moins d'un an, ont dû être secourues sur les sentiers escarpés du Tyrol après avoir entrepris une descente de la montagne avec des poussettes et sans équipement. La police locale a fait savoir que ces randonneurs du dimanche recevraient la facture de l'intervention. Grosse frayeur pour 36 individus qui ont improvisé une balade dans le Tyrol avec... leurs bébés. Le 9 août, après s'être rendus à 2 650 mètres d'altitude en téléphérique, ces 17 Belges, 9 Britanniques, 7 Autrichiens et 3 Américains ont entrepris de redescendre à pied et sans équipement. « Chose incroyable, le groupe comprenait deux bébés de moins d'un an, transportés par leurs parents dans des poussettes – sur un chemin totalement inadapté ! » a ainsi souligné la Kronen Zeitung, au sujet de ces individus « apparemment totalement inexpérimentés en alpinisme ».

Dans son périple, le groupe aurait alors « pour des raisons inexplicables » emprunté le mauvais sentier, précise la même source. « Vers 17h15 », toujours selon le quotidien autrichien, les secours en montagne sont alertés. Les secours seront alors informés, par un centre de contrôle, de la présence d'un blessé dans le groupe. Deux hélicoptères ont alors été dépêchés – un Martin 8 médicalisé et l'appareil de la police tyrolienne – pour ce « sauvetage particulièrement périlleux ».

« Certains se trouvaient à moins d'un mètre du précipice et pouvaient à peine s'accrocher. Il y avait même une poussette dans la zone où la chute était imminente », a témoigné auprès de la Kronen Zeitung Jakob Fiegl, le chef des secours. « Nous avons dû faire face au problème que les randonneurs étaient également dispersés sur le terrain. Ils étaient, dans certains cas, séparés par jusqu'à 200 mètres d'altitude », a-t-il ajouté.

Quatorze personnes ont dû être hélitreuillées, tandis que les autres membres du groupe ont pu regagner la vallée à pied, accompagnés par des sauveteurs. Cité par la presse autrichienne et allemande, le porte-parole de la police a indiqué que ces randonneurs du dimanche se verraient adresser la facture du sauvetage. Reste à savoir ce qui a bien pu convaincre ces trois familles à s'aventurer, avec leurs poussettes, sur ces versants escarpés des Alpes autrichiennes. Certains évoquent une simple erreur de chemin lors de la descente, d'autres pointent du doigt une confiance excessive dans Google Maps ou encore dans une IA, à l'heure où de plus en plus de randonneurs s'en remettent – à leurs risques et périls – à ce genre d'applications pour planifier leurs virées en altitude.



Yémen : l'ONU alerte sur le risque d'un retour à un conflit de grande ampleur

L'e Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a appelé lundi les parties au conflit au Yémen à mettre fin aux opérations susceptibles de replonger le pays dans une guerre de grande ampleur.

« J'exhorte toutes les parties à cesser immédiatement toute action risquant de replonger le Yémen dans un conflit à grande échelle », a-t-il déclaré dans un communiqué publié à Genève.

Les Houthis, ont récemment intensifié leurs attaques contre les zones contrôlées par le gouvernement yéménite. Une offensive menée la semaine dernière a tué 58 membres des forces gouvernementales, principalement dans la province pétrolière de Marib.

Deux civils ont également été tués dans des bombardements visant des quartiers résidentiels et des camps de déplacés à Marib.

Depuis le 6 août, au moins 17 civils ont été tués ou blessés dans les régions contrôlées par le gouvernement, selon le Haut-Commissariat.

À Mokha, trois employés du port ont été tués par un missile attribué aux Houthis. Des installations de stockage de carburant et un complexe résidentiel de l'hôpital de campagne saoudien ont également été touchés.

Les affrontements ont repris en juillet pour la première fois depuis la trêve négociée en 2022. Les Houthis ont aussi revendiqué des frappes contre des installations pétrolières en Arabie saoudite.

Volker Türk a averti que les attaques contre les infrastructures civiles risquaient d'aggraver la crise humanitaire, alors qu'au moins 18 millions de Yéménites sont en situation d'insécurité alimentaire.

Turquie : les autorités saisissent 200 kg d'or lors d'une traque du chef fugitif d'un groupe criminel organisé

L'a saisie est survenue lors de la perquisition d'un entrepôt utilisé par une société liée au suspect en fuite. Les autorités ont interpellé 38 suspects et délivré 32 mandats d'arrêt dans le cadre d'une enquête liant une secte, très influente en Turquie, au blanchiment d'argent. Les forces de l'ordre turques mènent une traque pour appréhender Hilmi Tuna Kurish, le frère en fuite d'Alikhan Kurish, chef de la secte Suleymanjilar, arrêté dans le cadre d'une enquête sur le blanchiment d'argent.

Les investigations ont mené à la découverte et à la saisie de 200 kilos d'or en lingots, d'origine inconnue, pour une valeur de 28 millions de dollars, ce 16 août. Selon la presse locale, la police a perquisitionné un local appartenant à une société dont les activités liées aux produits chimiques n'avaient aucun lien avec le secteur de la joaillerie, contredisant ainsi les rumeurs et les allégations circulant sur les réseaux sociaux concernant cette saisie.

L'enquête menée par la direction de la brigade financière de la police provinciale sous la coordination du parquet d'Ankara a permis d'interpeller 38 individus suspectés d'avoir des liens avec les activités de la secte Suleymanjilar. Un communiqué du parquet a indiqué que tous les suspects avaient été déférés devant le juge d'instruction. Des mandats d'arrêt ont été émis à l'encontre de 32 personnes alors que des mesures de contrôle judiciaire ont été ordonnées pour les six suspects restants.

Selon les médias turcs, d'importants flux financiers ont transité par des sociétés en lien avec les suspects arrêtés dans le cadre de l'affaire. Les autorités évoquent des transactions bancaires se chiffrant à des dizaines de milliards de liras turques et des transferts de fonds internationaux à hauteur de plusieurs milliards de dollars, en plus d'importants dépôts d'espèces et des virements rapides et obscurs entre sociétés.

RENTREE SOCIALE ET RELANCE DE L'INVESTISSEMENT

Le Pm Sifi Ghrieb mobilise les walis pour une année décisive

Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier, une réunion par visioconférence avec l'ensemble des walis. Finaliser les derniers préparatifs de la rentrée sociale 2026-2027 et donner une nouvelle impulsion aux projets d'investissement à travers une meilleure gestion du foncier économique, au cœur de l'ordre de jour. Une double priorité qui reflète la volonté des pouvoirs publics de concilier l'urgence sociale avec les exigences du développement économique. Cette rencontre intervient à quelques semaines de la reprise des cours dans les universités et les écoles, et alors que le gouvernement accélère la mise en œuvre de son programme national de 20 000 projets d'investissement à l'horizon 2029. Pour le Premier ministre, il ne s'agit pas de gérer une simple rentrée administrative, mais d'assurer une mobilisation générale des services de l'État afin que chaque citoyen, de l'étudiant au chef d'entreprise, ressente concrètement l'impact des politiques publiques sur le terrain.

UNE RENTRÉE UNIVERSITAIRE SOUS LE SIGNE DE L'ACCUEIL ET DE LA QUALITÉ

Le premier grand dossier abordé a été celui de la rentrée universitaire 2026-2027. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présenté l'état des lieux des capacités d'accueil, des résidences universitaires et des infrastructures pédagogiques. L'instruction du Premier ministre est de garantir un accueil optimal des nouveaux bacheliers. Cela passe par l'anticipation des flux, la répartition équilibrée des étudiants, la disponibilité des moyens de transport entre les cités et les campus, et la mise en service sans retard des nouvelles structures. L'enjeu est de taille. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes rejoignent l'université. Leur réussite dépend en grande partie des conditions matérielles mises à leur disposition dès le premier jour. Les walis ont été appelés à lever toutes les contraintes locales, en coordination avec les directeurs d'université et les œuvres universitaires, pour éviter les dysfonctionnements qui ont pu marquer les années précédentes.

LA PRIORITÉ AUX ÉLÈVES POUR LE TRANSPORT ET LA RESTAURATION SCOLAIRES

Le second volet de la rentrée sociale concerne l'école. En présence du ministre de l'Éducation nationale, la réunion a fait le point sur la disponibilité des dispositifs de transport et de restauration scolaires. Là encore, le mot d'ordre est la célérité. Le Premier ministre a insisté pour

que ces deux services essentiels soient opérationnels dès la première semaine des cours. Pour des millions d'élèves, notamment dans les zones rurales et les régions enclavées, le transport scolaire est la condition même de l'accès à l'éducation. Quant à la restauration, elle joue un rôle direct sur la concentration et la réussite des élèves. Les walis ont reçu pour consigne de finaliser les marchés, de vérifier l'état du parc roulant et des cantines, et d'assurer une coordination étroite avec les APC et les directions de l'éducation. L'objectif est d'éviter toute rupture et de garantir l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire national.

À cette réunion, ont pris part également le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargé d'assurer le lien entre les différents secteurs et de veiller à la bonne exécution des décisions au niveau local.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE, LEVIER CENTRAL DE L'INVESTISSEMENT

Au-delà de la rentrée sociale, la réunion a été l'occasion de réaffirmer la place centrale du foncier économique dans la stratégie d'investissement du pays. Le gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : la réalisation de 20 000 projets d'investissement à l'horizon 2029. Pour y parvenir, il faut d'abord lever le principal frein identifié par les opérateurs : l'accès au foncier et sa gestion.

La feuille de route présentée repose sur cinq axes majeurs. Le premier est l'achèvement du recensement national du foncier économique afin d'avoir une vision claire et exhaustive du patrimoine disponible. Le deuxième axe porte sur la numérisation de la gouvernance de ce foncier, son assainissement juridique et la récupération des terrains non exploités ou mal affectés. Le troisième concerne l'aménagement et le raccordement du foncier aux différents réseaux : eau, électricité, gaz, assainissement et routes. Sans ces raccordements, aucun projet ne peut démarrer. Les deux derniers axes visent à renforcer la gouvernance, le pilotage et la coordination intersectorielle. Il s'agit de simplifier les procédures, de réduire les délais et de donner aux walis les outils nécessaires pour trancher rapidement et accompagner les investisseurs.

Le Premier ministre a rappelé que le foncier n'est pas une simple assiette, mais un levier stratégique. Sa bonne gestion conditionne la création de richesses, d'emplois et la relance de l'économie productive hors hydrocarbures.

En réunissant les walis autour de ces deux chantiers, la rentrée sociale et la relance de l'investissement, le gouvernement envoie un signal fort. Il s'agit de faire de cette année scolaire et économique un moment de rup-

ture positive, où les services publics sont au rendez-vous des citoyens et où l'économie retrouve de la confiance et de la lisibilité. Les prochaines semaines seront décisives pour traduire ces orientations en actions concrètes sur le terrain.

TRANSPORT ET RESTAURATION SCOLAIRES : UNE PRIORITÉ DÈS LA PREMIÈRE SEMAINE

Au cours de cette réunion, l'accent a été mis sur « l'importance accordée par le président de la République aux dispositifs de transport et de restauration scolaires ». Les autorités locales ont ainsi été appelées à « prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer ces deux services dans les meilleures conditions dès la première semaine de la rentrée scolaire. »

Cette orientation vise à garantir aux élèves une prise en charge adéquate dès le début de l'année scolaire et à éviter toute perturbation susceptible d'affecter leur scolarité. La mobilisation des collectivités locales et des secteurs concernés doit permettre d'anticiper les besoins et de veiller à la disponibilité des moyens nécessaires sur le terrain. La réunion a également constitué « une occasion de suivre le niveau de préparation des différents services relevant des collectivités locales, en vue d'assurer une rentrée sociale organisée et de répondre aux attentes des familles. »

RENTRÉE UNIVERSITAIRE : ASSURER UN ACCUEIL OPTIMAL DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

S'agissant de la rentrée universitaire 2026-2027, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présenté les dispositions prises pour accueillir les nouveaux étudiants dans les meilleures conditions.

Les préparatifs portent notamment sur « la mise à disposition des moyens pédagogiques et matériels nécessaires, ainsi que sur la vérification de la disponibilité et de la préparation des structures et infrastructures universitaires ». Les services universitaires destinés aux étudiants font également l'objet « d'un suivi particulier afin d'assurer une prise en charge adaptée dès le début de l'année universitaire », et ce pour permettre aux nouveaux étudiants d'entamer leur parcours universitaire dans un environnement répondant aux exigences pédagogiques et aux conditions matérielles nécessaires à leur réussite.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La réunion a également été consacrée à un autre dossier stratégique, celui du foncier économique, dans le cadre de la politique visant à encourager l'investissement et à faciliter



l'accès des porteurs de projets aux assiettes foncières disponibles. À ce titre, les participants ont examiné « l'état d'avancement de l'opération de recensement et d'assainissement du foncier économique, conformément à la feuille de route exécutive arrêtée par le président de la République ». Cette démarche concerne « l'ensemble des acteurs concernés, publics et privés », avec pour objectif de constituer un portefeuille national de foncier économique mobilisable pour les projets d'investissement. Cette opération

s'inscrit dans l'objectif national de réalisation de 20 000 projets d'investissement à l'horizon 2029. La feuille de route repose sur cinq axes majeurs : « l'achèvement du recensement national du foncier économique », « la numérisation de sa gouvernance, son assainissement juridique et la récupération des terrains concernés », « l'aménagement et le raccordement du foncier aux différents réseaux », ainsi que « le renforcement de la gouvernance, du pilotage et de la coordination intersectorielle. »

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'AAPI invite les investisseurs à actualiser avant le 1^{er} octobre l'état d'avancement de leurs projets au titre du premier semestre

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité, ce lundi dans un communiqué, les porteurs de projets d'investissement enregistrés à son niveau à procéder, avant le 1^{er} octobre prochain, à l'actualisation de l'état d'avancement de leurs projets au titre du premier semestre de l'année 2026. Cette mesure intervient dans le cadre du suivi périodique des projets d'investissement enregistrés auprès de l'AAPI et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement et ses textes d'application, a expliqué la même source. Cette opération vise à permettre à l'Agence de disposer d'une situation actualisée et fiable des projets d'investissement enregistrés à son niveau à la date du 30 juin 2026, de déterminer les éventuelles difficultés auxquelles ils font face, et de renforcer leur suivi ainsi que leur accompagnement, ajoute le communiqué. Dans ce cadre, l'AAPI a indiqué que les concernés sont tenus de remplir le formulaire de l'état d'avancement du projet au titre du premier semestre 2026, selon le modèle établi à cet effet, et de le déposer, accompagné le cas échéant des informations et documents requis, au niveau du Guichet unique auprès duquel le projet d'investissement a été enregistré.

S'agissant des porteurs de projets n'ayant pas encore déposé le formulaire de l'état d'avancement au titre de l'année 2025, il leur incombe de le remplir et de le déposer conformément au modèle agréé.

L'Agence a, en outre, invité les investisseurs concernés à « prendre toutes les dispositions nécessaires pour le dépôt des états d'avancement de leurs projets dans les délais impartis et au plus tard le 30 septembre 2026 », rappelant que le dépôt de l'état d'avancement du projet constitue « une obligation réglementaire conformément à la législation et à la réglementation en vigueur ».

L'AAPI a également souligné que le non-respect de cette obligation, à l'expiration du délai fixé, expose le porteur du projet aux mesures prévues par la réglementation en vigueur, lesquelles peuvent aller, lorsque les conditions légales et réglementaires sont réunies, jusqu'à l'annulation de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement et au retrait des avantages accordés.

R.N.

DÉCARBONATION

Sonatrach et Eni font alliance pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en Algérie

La transition énergétique prend une nouvelle dimension en Algérie. Hier, Sonatrach et la compagnie italienne Eni ont signé un protocole d'intention portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Algérie.

L'accord, annoncé dans un communiqué de la compagnie nationale, vise à mobiliser les meilleures pratiques internationales du secteur pétrolier et gazier pour engager concrètement la décarbonation des activités. Selon le même communiqué, cet accord "vise à identifier et à renforcer les opportunités et les initiatives concrètes destinées à décarboner le secteur pétrolier et gazier et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment le méthane, en Algérie". Il s'agit d'un premier pas vers des projets opérationnels qui associeront expertise technique, transfert de technologies et investissements ciblés. La signature intervient alors que la pression internationale sur le secteur des hydrocarbures n'a jamais été aussi forte. Les engagements climatiques de l'Accord de Paris et les nouvelles exigences des marchés européens obligent les pays producteurs à démontrer leur capacité à pro-

duire une énergie plus propre. Pour l'Algérie, premier exportateur de gaz vers l'Europe, il devient stratégique de réduire l'empreinte carbone de sa production afin de préserver sa compétitivité et d'assurer la durabilité de ses débouchés.

Le choix d'Eni comme partenaire n'est pas anodin. Le groupe italien est déjà présent en Algérie depuis des décennies et a développé une expertise reconnue dans la capture, la mesure et la réduction des émissions, en particulier du méthane. Ce gaz, bien que présent en moindre quantité dans l'atmosphère que le CO₂, a un pouvoir de réchauffement beaucoup plus élevé sur 20 ans. Sa maîtrise est donc devenue une priorité pour les compagnies et les gouvernements.

Ce protocole s'inscrit, précise le communiqué, dans le prolongement des travaux et actions engagés dans le cadre du protocole d'intention signé en 2023 entre Sonatrach et Eni, portant sur la coopération technologique pour la réduction et la valorisation du gaz torché, ainsi que sur le développement de technologies de réduction des émissions.

Sonatrach a également souligné que les résultats de ces travaux, notamment les bilans et évaluations énergétiques, « ont permis d'identifier des opportunités d'intérêt commun et d'engager la mise en œuvre d'actions concrètes ». Un programme structuré d'activités conjointes a ainsi été mis en œuvre. Il a porté notamment sur des analyses techniques, des initiatives de renforcement des capacités ainsi

que des visites de terrain visant à identifier les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de méthane.

Des sessions de formation ciblées ont également permis la mise en œuvre « immédiate et précise » des mesures nécessaires au niveau des sites. Ces activités ont abouti à l'identification de plusieurs initiatives, notamment dans les domaines de la réduction des émissions fugitives et des opérations de ventilation, de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de la réduction du torchage du gaz, ainsi que de l'évaluation des possibilités de captage, d'utilisation et de stockage du carbone.

Les actions engagées depuis 2023 ont également permis à Sonatrach et Eni de mener conjointement une campagne de détection et de réparation des fuites, contribuant à réduire « considérablement » les émissions fugitives, selon le communiqué. Les campagnes de mesure destinées à détecter et réparer les fuites sont désormais menées de manière indépendante et systématique au niveau des complexes actuellement exploités conjointement par Sonatrach et Eni.

Une évaluation des émissions de référence a par ailleurs été réalisée au niveau de six installations exploitées par les deux compagnies en Algérie.

Le nouveau protocole permettra de poursuivre les travaux lancés depuis 2023, tout en explorant de nouveaux domaines en vue de mettre en œuvre des initiatives visant à réduire davantage les



émissions de gaz à effet de serre. Il prévoit également de renforcer la coopération dans le domaine des initiatives liées au captage naturel du dioxyde de carbone, à travers notamment un projet de reboisement.

DE L'INTENTION AUX PROJETS CONCRETS

Ce protocole d'intention ne se limite pas à une déclaration de principe. Il ouvre la voie à l'identification conjointe de leviers d'action : modernisation des installations, détection et réparation des fuites, optimisation des torchères, efficacité énergétique, et intégration progressive de solutions bas carbone dans les champs et les usines de traitement.

Pour Sonatrach, ce partenariat s'inscrit dans sa feuille de route de durabilité. L'objectif est de concilier la valorisation des ressources nationales avec la responsabilité climatique, tout en

créant les conditions d'une industrie pétrolière et gazière plus résiliente. Avec Eni, le groupe algérien veut accélérer le passage des engagements aux réalisations. La réduction des émissions devient ainsi un axe central de la coopération énergétique algéro-italienne, au service de la sécurité énergétique et des objectifs climatiques du pays.

Eni est une compagnie énergétique intégrée active dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage et de la commercialisation du pétrole et du gaz, du gaz naturel liquéfié, de l'électricité et des produits chimiques. Elle dispose également d'une vaste expérience dans les énergies renouvelables, le raffinage biologique et l'économie circulaire, et œuvre à promouvoir un accès efficace et durable à l'énergie au profit des acteurs locaux dans les pays où elle opère.

Hamza B.

PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE

L'Algérie, un acteur central

L'Algérie continue de renforcer sa position en tant qu'acteur central dans l'intégration économique africaine, se basant sur une vision fondée sur le renforcement de la connectivité entre les pays du continent, le développement de ses infrastructures et le soutien de la dynamique commerciale, ouvrant ainsi des perspectives plus larges à la souveraineté économique continentale, a relevé un film documentaire diffusé dimanche soir par la Télévision algérienne.

Le documentaire, intitulé «Algérie - Afrique... les liens de l'avenir», a mis en lumière le rôle des infrastructures dans le soutien à l'intégration africaine ainsi que les dimensions de la vision algérienne dans ce domaine à travers des projets de connexion terrestre, maritime et aérienne ainsi que la numérisation, qui s'inscrivent dans le cadre d'un système intégré de connectivité africaine visant à créer de nouveaux corridors économiques renforçant la capacité du continent à exploiter de manière optimale ses ressources.

Dans le domaine des transports, le conseiller du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargé des transports, Abdelkrim Rezzal a affirmé que l'Algérie avait adopté dès le départ «la doctrine des solutions africaines aux problèmes africains» et fait du développement des infrastructures logistiques et de transport l'un des moyens de soutenir le développement de l'Afrique,

qui regorge d'énormes potentialités et ressources. Il a également mis en avant la vision algérienne pionnière, et ce depuis le lancement du projet de la route Transsaharienne, soulignant l'importance de cette idée née de la volonté des présidents des pays du Sahel de promouvoir le développement dans leurs pays respectifs en renforçant les échanges commerciaux et le développement territorial, de sorte que le projet ne se limite plus à la construction d'une route, mais consiste à la transformer en un corridor économique. Pour sa part, le directeur général des infrastructures, au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Smail Rabehi, a indiqué qu'en dépit de tous les défis auxquels le projet est confronté, ceux-ci sont progressivement surmontés grâce au développement de moyens adaptés à la nature de la région, précisant que l'Algérie contribuera à l'achèvement du projet au Tchad à travers la réalisation de deux tronçons d'une longueur respective de 76 et 85 kilomètres, ce qui permettra d'achever le projet dans les meilleurs délais.

D'autre part, les ports et le transport maritime constituent un maillon essentiel du système de connectivité continentale, notamment pour les pays africains qui ont besoin d'accès aux marchés mondiaux, ce qui favorise la fluidité des échanges commerciaux et complète les réseaux routiers et ferroviaires. Dans ce même contexte, le directeur du transport maritime des mar-

chandises au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Abdelhak Boukherouba, a relevé que l'Algérie œuvrait au développement d'une ligne logistique reliant les ports aux autoroutes et aux lignes ferroviaires, tirant profit de sa façade maritime qui permet, notamment aux pays du Sahel, d'accéder aux marchés mondiaux à travers un corridor logistique permettant de réduire la durée du transport d'environ 12 jours et les coûts d'environ 30 %.

Il a ajouté que l'Algérie avait mis en place un programme pour renouveler sa flotte, parallèlement à la modernisation des infrastructures portuaires et à l'acquisition d'équipements modernes pour la manutention des marchandises, soulignant également que les hautes autorités œuvraient au renforcement de la gouvernance portuaire à travers la création d'une autorité nationale des ports, en plus de la numérisation des procédures.

Le documentaire a abordé l'importance du transport aérien en tant que maillon complémentaire de ce système, à travers l'élargissement du réseau de connexions entre l'Algérie et les différentes destinations africaines et le soutien de la dynamique économique, institutionnelle et culturelle entre les différentes régions du continent.

Dans ce contexte, la chargée des affaires internationales au sein du groupe Air Algérie, Siham Kadi, a expliqué que la compagnie était présente en Afrique de

l'Ouest et qu'elle œuvrait aujourd'hui à renforcer sa présence à travers les vols long-courriers, précisant que la compagnie ambitionnait d'élargir son réseau et, par conséquent, de renforcer sa position parmi les grandes compagnies aériennes du continent.

Le documentaire est également revenu sur la volonté de l'Algérie de construire des ponts numériques transsahariens, faisant ainsi du flux de données une partie du processus d'intégration économique du continent, mettant en avant le projet de liaison par fibre optique transsaharienne qui regroupe six pays, à savoir l'Algérie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, et qui repose sur un axe principal reliant l'Algérie au Nigeria.

Ainsi, la directrice centrale d'Algérie Télécom, Rachida Bouhabda, a affirmé que l'entrée en service de ce projet, qui vise à créer une infrastructure numérique régionale de télécommunications à très haut débit, renforcera la connectivité géographique de la région du Sahel et favorisera une véritable transformation numérique.

Elle a également mis en avant, à cet égard, les atouts de l'Algérie dans le domaine de la connectivité internationale, notamment à travers les câbles sous-marins, évoquant le projet de réalisation de deux nouveaux câbles sous-marins à l'horizon 2028 et 2029, ainsi que les projets de centres de données.

R.N/APS

AADL 3

Distribution des premiers logements le 1^{er} novembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier, à Alger le début de la distribution des premiers logements du programme de location-vente «AADL 3» dans plusieurs wilayas, à compter du 1er novembre prochain.

Ce qui coïncide avec la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. En présidant, au siège de son ministère, une réunion consacrée à l'évaluation des programmes du secteur de l'habitat, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a indiqué que le secteur du logement «poursuit avec la même détermination et le même engagement la mise en œuvre de ses programmes de développement», notamment «la préparation de la prochaine opération nationale de distribution de logements prévue à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, correspondant au 1er novembre». Dans ce cadre, le ministre a précisé que cette opération coïncidera avec «le début de

la remise des premiers logements du programme AADL 3 dans plusieurs wilayas dont les projets ont atteint des stades avancés de réalisation», soulignant qu'il s'agit de concrétiser «l'engagement de l'Etat à respecter ses obligations et ses promesses et à répondre aux aspirations des citoyens à disposer d'un logement décent».

M. Belaribi a également relevé que son département ministériel avait entamé l'implantation du programme «AADL 3» à travers différentes wilayas, selon une nouvelle vision urbanistique fondée sur la création de pôles urbains, considérés comme une option «stratégique» pour mettre en place un modèle urbain moderne reposant sur une répartition équilibrée de l'urbanisation, la réduction de la pression sur les grandes villes et la création de quartiers intégrés répondant aux exigences de la vie moderne, grâce à leur dotation en différentes infrastructures et équipements essentiels.

Dans le cadre de cette vision, «nous avons lancé la réalisation de 47 pôles urbains à travers 38 wilayas, sur une superficie globale de plus de 30.000 hectares.

L'opération a débuté avec le lancement de l'aménagement de 16 pôles urbains couvrant une superficie estimée à 7.875 hectares, avec une capacité d'accueil de 493.559 logements», a ajouté le ministre. M. Belaribi avait annoncé, en juillet 2025, le lancement des travaux de 16 nouveaux pôles urbains dans 16 wilayas : Djelfa, Blida, Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Jijel, Tlemcen, Constantine, Skikda, Souk Ahras, Bordj, Bou-Arréridj, Sétif, Bumerdès et Tissemsilt.

Il a également indiqué que plus de 121.000 logements, toutes formules confondues, avaient été implantés au niveau de ces 16 pôles urbains, dont plus de 109.000 logements relevant de la formule «AADL 3» dans sa pre-



mière tranche, ainsi que 859 équipements publics de proximité et structurants, en concrétisation du principe d'intégration et de complémentarité au sein des futurs quartiers et villes.

DES AVANTAGES POUR LES BÉNÉFICIAIRES DES NOUVEAUX LOGEMENTS

Il est très important de signaler que les bénéficiaires du programme de logement AADL 3 profitent d'un soutien renforcé de l'Etat comprenant une aide forfaitaire frontale de 700 000 DA, la gratuité totale du terrain, dans la mesure où est incluse la cession de la valeur vénale du terrain public, sans oublier une réduction de prix de 1 000 DA par mètre carré, et une prise en charge des intérêts bancaires à 100 %.

On citera les aides financières directes de l'Etat : Il y a la cession du terrain où, la valeur vénale de celui-ci appartenant à l'Etat est offerte

à 100 %. Ce qui constitue un très grand avantage sur le plan pécuniaire puisqu'il y a forte réduction du coût de revient global du bien.

De plus, on notera l'autre avantage qui consiste en la réduction sur le bâti, dans la mesure où il y a une baisse de 1 000 DA par mètre carré qui est appliquée sur le coût de construction du logement.

Par ailleurs, on notera aussi, l'opération viabilisation, dans la mesure où, les travaux de voirie et réseaux divers (VRD) ainsi que la viabilisation tertiaire sont entièrement pris en charge.

Mieux encore, les bénéficiaires de ces logements AADL 3, auront également des facilités de paiement et de crédit, puisque concernant la bonification des intérêts, le Trésor public assure la prise en charge à 100 % des taux d'intérêt et des intérêts intercalaires sur toute la durée du crédit. Quant à l'apport initial, il est bien allégé puisque le

premier versement (première tranche) a été et est divisé en plusieurs étapes, fixé par exemple à 343 000 DA pour un F3 (dont 171 500 DA pour le premier versement initial) et à 431 500 DA pour un F4.

Il y a lieu d'ajouter le fait qu'il y aura ce soutien bancaire qui sera assuré par un consortium de banques publiques qui participent au financement global à hauteur de 62 % du coût, complété par les apports des souscripteurs. Enfin, on n'omettra pas de signaler cet autre avantage pour les bénéficiaires concernés : le confort et les équipements, puisque le chauffage est inclus pour les nouveaux appartements intégrant directement des chaudières pour le chauffage central, tout en améliorant ainsi la sécurité et l'équipement de base par rapport aux anciens programmes.

Said Ben.

TAREK BELARIBI :

« Le ministère de l'Habitat livrera 385 établissements éducatifs avant fin 2026 »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier, que son département ministériel livrera 385 établissements éducatifs relevant des trois cycles d'enseignement avant la fin de 2026, dont la majorité sera réceptionnée au cours du mois de septembre prochain. Présidant, au siège de son ministère, une réunion consacrée à l'évaluation des programmes du secteur, en présence des directeurs centraux et exécutifs, M. Belaribi a précisé que le secteur de l'habitat, chargé de la réalisation des infrastructures éducatives, notamment dans les nouvelles cités intégrées comprenant les trois cycles d'enseignement, livrera cette année 385 établissements scolaires.

Ces infrastructures se répartissent entre 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière estimée à 115 milliards de dinars, a indiqué le ministre.

Il a également fait savoir que 115 établissements éducatifs sur les 270 programmés pour une livraison en septembre ont déjà été réceptionnés, tandis que le reste du programme sera livré avant la fin de l'année.

M. Belaribi a souligné que ces projets constituent «un appui essentiel au renforcement du système éducatif et à l'amélioration des conditions de scolarisation».

Cette réunion vise notamment à évaluer l'avancement des travaux, à vérifier le niveau de préparation des infrastructures et à fixer les délais définitifs de leur livraison, afin de permettre leur mise en service dans les meilleurs délais et d'assurer l'accueil des élèves dans les meilleures conditions lors de la prochaine rentrée scolaire.

R.N

6 MORTS ET 31 BLESSÉS À AÏN SEFRA (NAÂMA)

Encore un accident mortel sur la route

La série des accidents de la route mortels s'est allongée avec celui survenu dans la wilaya de Naâma ayant fait 6 morts, âgés entre un an et 54 ans, et 31 blessés des deux sexes, présentant des blessures de gravité variable.

Les blessés ont été secourus puis évacués vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra, où ils ont été pris en charge par les équipes médicales. Cet accident de la circulation s'est produit dimanche à 03h05, à la suite de la sortie de route puis du renversement d'un bus de transport de voyageurs sur la route nationale n° 6 (RN 6), dans la commune d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma. Cet accident a eu lieu alors que la campagne nationale de prévention des accidents de la route durant la saison estivale 2026 se poursuivait à travers les différentes wilayas du pays. Les services de la Protection civile qui ont intervenu à 3h05 ont prodigué les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers l'hôpital local, tandis que les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue. La même source a précisé qu'un camion d'intervention et six ambulances ont été mobilisés. Les autorités locales de la wilaya de Naâma se sont déplacées sur les lieux de



l'accident mortel, avant de se rendre à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf pour suivre de près la prise en charge des blessés. «À la suite de l'accident de la circulation mortel survenu à l'aube de ce dimanche 16 août 2026, après la sortie de route et le renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tindouf-Sidi Bel-Abbès, sur la route nationale n° 06, dans la commune d'Aïn Sefra, les autorités locales de la wilaya de Naâma, accompagnées des autorités sécuritaires et militaires ainsi que des différents services intervenants, se sont rendues sur les lieux pour s'enquérir des circonstances de l'accident et suivre les opérations d'intervention et de prise en charge des victimes et des blessés», a indiqué le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les dif-

férents services intervenant dans la wilaya de Naâma ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour prendre en charge les victimes de l'accident, avec la mobilisation d'équipes médicales et paramédicales de Naâma, Mécheria et Aïn Sefra pour assurer la prise en charge des blessés et le suivi de leur état de santé, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les autorités locales de la wilaya de Naâma, accompagnées des autorités sécuritaires et militaires, ainsi que des différents services concernés, se sont rendues sur les lieux afin de s'enquérir des circonstances de l'accident et suivre les opérations d'intervention et de prise en charge des victimes et des blessés. Les unités de la Protection civile de la wilaya sont également inter-

venues pour secourir les blessés et évacuer les dépouilles. Les autorités locales se sont également rendues, selon la même source, à l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'Aïn Sefra, où les blessés ont été transférés pour recevoir les soins médicaux nécessaires. Elles se sont ainsi enquis de leur état de santé, des conditions de leur prise en charge et du suivi des différentes procédures relatives aux victimes. Le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Messaoud Boulaâras, a affirmé que toutes les mesures nécessaires avaient été prises par l'ensemble des secteurs concernés et des différents intervenants, afin d'assurer une prise en charge optimale des blessés jusqu'à leur rétablissement.

La wilaya de Naâma avait également enregistré, la veille au soir, vers 21h35 dans la commune de Tiout, un autre accident de la circulation impliquant le renversement d'un bus de transport de voyageurs. Cet accident avait fait 17 blessés, présentant des degrés de gravité variables, à la suite duquel toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour assurer leur prise en charge urgente. Treize personnes ont perdu la vie et 285 autres ont été blessées à des degrés divers dans des accidents de la route, qui ont connu un bilan particulièrement lourd au cours des dernières 24 heures (samedi-dimanche). Selon un communiqué de la DGPC publié dimanche, les services de Protection civile ont recensé 215 interventions sur l'ensemble du réseau routier.

TIPASA : Décès du comédien Abdelaziz Guerda

Le comédien et metteur en scène, Abdelaziz Guerda, est décédé, hier à l'hôpital de Sidi Ghilès à Tipaza, à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'Association artistique de cinéma "Lumières".

Le défunt a laissé derrière lui une riche carrière artistique, marquée par plusieurs décennies d'engagement et de contribution à l'enrichissement du théâtre, du cinéma et de la production télévisuelle algériens.

Né le 2 décembre 1946 à Alger, Abdelaziz Guerda a entamé sa carrière artistique dès son jeune âge, avant de poursuivre des études à l'Institut national d'Art dramatique et chorégraphique (INADC) de Bordj El-Kiffan, actuellement Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle (ISMAS). Son parcours artistique a débuté au Théâtre national algérien (TNA), où il a pris part à de nombreuses productions, avant de rejoindre l'univers du cinéma et de la télévision, élargissant ainsi son éventail de compétences artistiques.

Ayant été distribué dans nombre de pièces appartenant au registre du Théâtre universel, Abdelaziz Guerda a également été distribué dans plusieurs productions du TNA, entre adaptations et pièces de théâtre populaire, à l'instar de "Slimane El Louk" et "Mir Ou Rabbi kbir".

Au cinéma, il a notamment participé à des œuvres telles que "Hassan Taxi", "Charaf El-Kabila", "Morituri" et "Serkadji", ainsi qu'à plusieurs productions télévisuelles, entre sitcoms, séries et feuilletons, à l'instar de "Nass Mlah City", "Azraê yenbet", "Binatna", "Rendez-vous avec le destin", "Bin El Bareh Ouel Yum", "Dar El Bahdja" et "Le Sultan Achour 10".

Son parcours est allé au delà de l'interprétation, avec quelques mises en scène qu'il avait assurées, consacrant ainsi, une longue carrière au service de l'art et du théâtre algériens.

L'enterrement a eu lieu hier au cimetière d'El Kettar à Bab el-Oued.

120 CAS RECENSÉS POUR INDEMNISATION À EL TARF

L'État au chevet des sinistrés

Près de 120 sinistrés des incendies à El Tarf sont éligibles à une indemnisation. Les dégâts touchent surtout l'agriculture et l'apiculture.

Après une lutte acharnée contre les flammes qui ont menacé le couvert forestier de la région, les pouvoirs publics enclenchent la phase post-crise. Près de 120 cas affectés par les récents incendies ont été officiellement recensés et déclarés éligibles à une indemnisation, confirmant la réactivité de l'exécutif local.

Si les incendies ont laissé des cicatrices sur l'économie locale, touchant notamment les cultures agricoles, les réseaux d'irrigation et les exploitations apicoles, l'essentiel a été préservé. Seules 3 habitations

ont enregistré des dégâts mineurs et, surtout, aucune perte en vies humaines n'est à déplorer.

UNE PRISE EN CHARGE RAPIDE ANNONCÉE PAR LE WALI

Le wali d'El Tarf a assuré que la prise en charge financière des victimes interviendra dans les plus brefs délais. La préservation de l'intégrité physique des citoyens demeure le fruit d'une intervention conjuguant rapidité et efficacité logistique.

Dans cette optique, une commission de wilaya multisectorielle a été immédiatement dépêchée sur le terrain. Ses sorties ciblées dans les communes sinistrées visent à évaluer les préjudices avec précision,

afin d'éviter toute approximation dans l'opération d'indemnisation. Du côté de la Protection civile, le bilan opérationnel illustre l'ampleur du défi. Entre le 1er juin et le 15 août, 55 départs de feu ont été enregistrés, réduisant en cendres plus de 2 000 hectares de patrimoine forestier.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION

Face à cet état de fait, le dispositif de vigilance a été considérablement renforcé, avec la mise en place de mesures préventives, notamment l'aménagement de points d'eau et le déploiement de drones pour assurer une surveillance aérienne continue. Cette

technologie permet de détecter rapidement tout départ de feu et de signaler immédiatement les mouvements suspects au sein des massifs forestiers. Il convient également de saluer la synergie opérationnelle qui a prévalu sur le terrain. L'action coordonnée des différents corps de sécurité et des services forestiers, soutenue par un élan de solidarité des citoyens et des associations locales, a permis de juguler la menace malgré des conditions météorologiques caniculaires. Aujourd'hui, bien que la situation globale soit totalement stabilisée, le niveau d'alerte maximal reste maintenu au niveau des « points noirs » de la wilaya, notamment à Bouhadjar, Cheffia, Zitouna, El Aïoun et Aïn Kerma.

MILA

La fin du calvaire de la soif pour 4 mechtas à Ferdjioua

Fin du calvaire de la soif à Ferdjioua avec un projet d'urgence qui sécurise l'eau potable pour 2.500 habitants de quatre mechtas de Mila.

À la faveur d'un projet d'urgence de plus d'un milliard de centimes, plus de 2.500 âmes nichées dans le relief rural de Ferdjioua s'approprient à dire adieu aux perturbations d'eau potable. Entre avancée spectaculaire des travaux et impératif d'équité territoriale, la wilaya de Mila confirme sa volonté d'éradiquer l'ombre du stress hydrique dans les zones d'ombre. L'accès à l'eau potable cesse enfin d'être une hantise quotidienne

pour les populations rurales de la wilaya de Mila. Dans la commune de Ferdjioua, située à environ 38 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya, le soulagement est désormais à portée de main.

4 MECHTAS SORTENT DE LA PRÉCARITÉ HYDRIQUE

Longtemps éprouvées par un déficit chronique en eau potable et des coupures récurrentes, quatre mechtas enclavées — El Mourabtine, El Wadia, Hamara et Er-Rih — s'approprient à sortir définitivement de la précarité hydrique. S'inscrivant dans le

cadre de la prise en charge prioritaire des zones rurales et pastorales, ce projet d'envergure touche à sa fin et promet de restituer à plus de 2 500 habitants leur droit fondamental à un approvisionnement régulier en cette ressource vitale.

UN TAUX D'EXÉCUTION DE 95 %

Sur le terrain, la concrétisation du chantier ne laisse plus de place au doute. Le taux d'exécution atteint désormais 95 %. Mobilisant une enveloppe financière dépassant un milliard de centimes, l'opération repose sur la connexion directe de

ces localités au forage stratégique de Tarest, implanté dans la même commune. La mise en service effective est annoncée pour les tout prochains jours, au plus tard dans quelques semaines, scellant la fin du recours usant et coûteux aux citernes mobiles pour l'approvisionnement des ménages et du cheptel.

UNE RÉGION DUREMENT TOUCHÉE PAR LA SÉCHERESSE

Cette intervention d'urgence de l'Exécutif local répond à une dégradation sévère de la situation hydrique subie depuis plusieurs

saisons. Les zones de la frange orientale de la commune de Ferdjioua, à forte vocation agricole et d'élevage, ont lourdement pâti du tarissement progressif des sources naturelles et des anciens forages, sous l'effet combiné du déficit pluviométrique et de la sécheresse récurrente. Ce projet emblématique illustre la démarche stratégique engagée à travers la wilaya de Mila pour transformer les contraintes climatiques en opportunités de modernisation des infrastructures, garantissant ainsi la cohésion sociale et la dignité des citoyens des zones les plus reculées.

EN HAUSSE DE 35% SUR UN AN EN TUNISIE

Le déficit énergétique grimpe à 7 milliards de dinars à fin juin 2026

Les données relatives à la balance commerciale énergétique montrent qu'à fin juin 2026, la valeur des exportations a progressé de 38 %, tandis que celle des importations a augmenté de 36 % par rapport à fin juin 2025.



Il convient également de relever que le déficit de la balance commerciale énergétique s'est creusé de 35 % sur un an, atteignant 7 milliards de dinars à fin juin 2026, contre 5,175 milliards de dinars un an auparavant. Le taux de couverture des importations par les exportations n'a, quant à lui, pas dépassé 18 % sur la même période. La production nationale de pétrole s'est établie à environ 0,60 million de tonnes équivalent pétrole (tep) à fin juin 2026, en baisse de 6 % par rapport à fin juin 2025, où elle avait atteint près de 0,64 million de tep. De son côté, la production de liquides de gaz, y compris celle de l'usine de Gabès, s'est élevée à environ 55 000 tep à fin juin 2026, contre 63 000 tep durant la même période de 2025, soit un recul de 12 %. Ces dernières années, le secteur de l'exploration, de la production et du développement des hydrocarbures

a été confronté à plusieurs défis majeurs, parmi lesquels les fluctuations des prix du pétrole sur les marchés internationaux, les répercussions géopolitiques liées au secteur, ainsi que le déclin naturel de la production dans la majorité des champs pétroliers et gaziers. La production de gaz sec commercial a également enregistré une légère baisse de 1 % à fin juin 2026 par rapport à la même période de 2025. Elle s'est établie à environ 0,56 million de tep, contre 0,57 million de tep un an plus tôt. Cette évolution s'explique principalement par

la poursuite du recul de la production dans les principaux champs, ainsi que par l'absence de nouveaux projets de forage et de nouvelles découvertes. Les quantités totales de redevances ont, pour leur part, diminué de 27 % à fin juin 2026, pour s'établir à 311 000 tep, contre 424 000 tep durant la même période de l'année précédente. En revanche, les achats de gaz algérien ont progressé de 7 % à fin juin 2026 par rapport à la même période de l'année dernière, pour atteindre 1,376 million de tonnes équivalent pétrole.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE 2,3% AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2026

D'autre part, le PIB de la Tunisie, corrigé des variations saisonnières, a progressé de 2,3 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026, a révélé l'Institut national de la statistique (INS). Selon ce dernier, par rapport au premier trimestre de l'année, le PIB en volume a enregistré une hausse de 1,4%. Par ailleurs, la même source a publié des indicateurs phares du secteur de l'emploi au premier trimestre où le bilan fait état d'un taux de 14,9% contre 15% au trimestre précédent. Le nombre de chômeurs s'est établi à 622.400 au deuxième trimestre 2026. Ce taux a reculé de 0,5 point de pourcentage chez les hommes pour s'établir à 11,8%, tandis qu'il a augmenté de 0,9 point chez les femmes pour atteindre 21,6% au deuxième trimestre 2026. D'après une enquête sur l'emploi au deuxième trimestre 2026, la population active en Tunisie s'est établie à 4,1 millions de personnes, contre 4,2 millions au premier trimestre de la même année. La population active se répartit entre près de 2,88 millions d'hommes et environ 1,3 million de femmes, représentant respectivement 68,9% et 31,1% de l'ensemble de la population active.

LA COMPAGNIE PÉTROLIÈRE LIBYENNE (NOC):

Une production de 355 000 barils par jour au champ d'Al-Charara d'ici mi-2027

En Libye, la Compagnie nationale de pétrole (NOC) a annoncé avoir examiné, à son siège à Tripoli, les résultats opérationnels et financiers ainsi que les plans stratégiques proposés pour la prochaine période, lors de la réunion technique et financière de 2026 consacrée à la société Akakus Oil Operations. La NOC a précisé que la réunion avait notamment porté sur les performances opérationnelles du champ pétrolier d'Al-Charara, dont la production a atteint un pic d'environ 335 000 barils par jour en août 2026. Les participants ont également examiné les plans visant à

porter la production totale à près de 355 000 barils par jour d'ici la mi-2027.

Selon la NOC, la réunion s'est achevée par un accord sur un ensemble de priorités stratégiques pour l'année prochaine. Celles-ci prévoient notamment l'organisation de deux ateliers réunissant la NOC, ses partenaires et l'opérateur afin d'examiner les plans de développement du champ (S.T.) ainsi que les programmes de forage de développement prévus pour 2027.

Les priorités portent également sur le renforcement de la durabilité de la production et le maintien des niveaux de performance opéra-

tionnelle, l'accélération de la mise en œuvre des projets urgents liés à la sécurité et aux systèmes de lutte contre les incendies, ainsi que la poursuite de la feuille de route pour le développement du réservoir du champ d'Al-Charara et la modernisation de ses équipements de surface. Il est également prévu d'achever les travaux de maintenance approuvés conformément aux budgets alloués. Pour rappel, un incendie survenu en mars dernier sur le principal oléoduc d'exportation de 30 pouces avait été maîtrisé, permettant de garantir la sécurité des opérations et la continuité des exportations.

FERMETURE DE PLUSIEURS CENTRALES ÉLECTRIQUES À TRIPOLI

La crise de l'électricité en Libye s'aggrave

De vastes régions de l'ouest et du sud de la Libye ont été touchées par des coupures de courant généralisées dimanche, suite à la mise hors service de plusieurs centrales électriques, provoquant ainsi la dernière perturbation majeure du réseau électrique déjà saturé du pays. La Compagnie générale d'électricité de Libye a déclaré qu'une explosion près de la centrale électrique de Zawiya, dans l'ouest du pays, avait provoqué l'arrêt de plusieurs centrales, entraînant une panne d'électricité généralisée qui a touché Tripoli et une partie de la région occidentale. L'entreprise a indiqué que ses

équipes travaillaient sans relâche pour rétablir progressivement l'électricité et stabiliser le réseau électrique national. Plusieurs villes et régions du sud de la Libye ont également subi des coupures de courant après l'arrêt de toutes les unités de production de la centrale à gaz d'Ubari. Les autorités n'ont pas encore annoncé de date pour le rétablissement complet de l'électricité dans les zones touchées. Cette nouvelle perturbation fait suite à une attaque de drone survenue la semaine dernière contre un poste de transformation électrique à Al-Zawiya. Cet incident s'inscrit dans une série d'attaques visant des ins-

tallations pétrolières et des sites de stockage de carburant dans la région. Aucune revendication n'a été faite à ce jour. La Libye a subi des perturbations répétées de son réseau électrique cet été. Le 18 juillet, l'arrêt de plusieurs centrales électriques et de lignes de transport importantes a entraîné une perte d'environ 1 350 mégawatts, privant d'électricité une grande partie du pays. Les coupures fréquentes ont alimenté la colère croissante de la population, surtout pendant les fortes chaleurs estivales. Les habitants se plaignent que les coupures de courant prolongées perturbent les services essentiels et la vie

quotidienne. La crise de l'électricité est également devenue une source majeure de protestations et de désobéissance civile dans l'ouest de la Libye. Le mois dernier, des manifestants ont bloqué des routes et des bâtiments gouvernementaux, exigeant de meilleurs services publics et appelant à la démission du Gouvernement d'union nationale. Ces pannes répétées ont intensifié la pression sur les autorités pour qu'elles s'attaquent aux problèmes sous-jacents du secteur électrique libyen plutôt que de s'appuyer sur des mesures temporaires pour rétablir le courant après chaque panne majeure du réseau.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES DATTES À ATAR (MAURITANIE) Clôture des activités de la 5ème édition

Les activités de la 5ème édition du Festival International des Dattes mauritaniennes se sont clôturées, dans la soirée du dimanche à Atar, organisées par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Le chargé de mission au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, M. Mohamed Ould Nemin, a souligné dans son discours à cette occasion que la 5ème édition du festival a connu un succès remarquable, manifesté par la bonne organisation, l'augmentation du nombre de participants et l'amélioration de la qualité des produits exposés par rapport aux éditions précédentes, considérant que ces résultats reflètent l'impact positif croissant du festival et son rôle dans la promotion du secteur des palmiers et des dattes. Il a expliqué que ce succès est le fruit des efforts déployés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, notamment à travers le Projet de Développement des Oasis, l'adoption de techniques agricoles modernes, et le travail sur le développement des produits de dattes et l'amélioration de leur qualité.

Il a ajouté que le festival a offert une opportunité importante pour l'échange d'expertises et l'enrichissement des expériences locales, en bénéficiant des expériences internationales réussies dans le domaine de la culture des palmiers et de la production de dattes, notant que les recommandations issues de ses activités se sont concentrées sur l'activation de la stratégie nationale des dattes, à travers l'extension de l'usage des techniques modernes et le développement des méthodes de production, de valorisation et de commercialisation. De son côté, le wali mouçaid de l'Adrar, M. Aboubekrine Ould Mohamed, a affirmé que le Festival International des Dattes est devenu un rendez-vous économique et de développement important, et une plateforme pour faire connaître le produit national des dattes et encourager l'investissement dans le secteur des palmiers et des oasis. Il a déclaré que cette manifestation reflète l'importance accordée par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au secteur des palmiers, en raison du rôle qu'il joue dans le soutien aux agriculteurs, le renforcement du développement économique et social, et la contribution à l'atteinte de la sécurité alimentaire, particulièrement dans les zones oasiennes.

Il a indiqué que le festival a également constitué un espace important pour l'échange d'expertises et d'expériences entre les producteurs et les différents acteurs du secteur, ainsi que pour s'informer sur les techniques modernes dans les domaines de la culture des palmiers, de la production des dattes, de leur valorisation et de leur commercialisation, soulignant que cela a contribué à améliorer la qualité de la production et à renforcer sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du responsable du département d'Atar et de son maire, ainsi que d'un certain nombre de responsables d'organismes émiratis opérant dans le domaine des dattes, aux côtés des autorités de sécurité de la wilaya.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHIATI (*)

Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution.

Nombre de jeunes, même ceux et celles issu (e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

Le principe de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également de l'amener à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles. En poursuivant de tels objectifs, il est espéré réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et de l'agriculteur, à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est la premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue « un enjeu de premier ordre de par son poids démographique. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen. Tandis que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : «La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations», lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que « le



nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias) ».

S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé « qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail ».

Dans le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que « 4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles » et que par ailleurs, « il est constaté l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole ». Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs « âgés » à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique.

Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an

dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

• Rendre le secteur agricole plus attractif pour les jeunes

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop « attirée » par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses.

Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités

liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue.

D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, « le collecteur » de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le pécaturisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité.

Aujourd'hui une chose est certaine : les besoins fastidieuses d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui

d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression « les jeunes » désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes.

Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de la perception du travail agricole, pour nombre d'entre eux comme étant un travail destiné aux catégories les moins instruites et particulièrement difficile.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ainsi, convient-il de transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Ce que suggère l'adoption d'une communication spécifique en direction des jeunes. Le travail agricole doit être pensé comme «entrepreneuriat agricole» et les activités agricoles doivent être considérés comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes exigent des investissements spécifiques liés à leurs intérêts et capacités. Beaucoup de programmes ne visent pas spécialement les jeunes notamment les jeunes ruraux et ont tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans un tel contexte, il est de pleine mesure d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteurs, non seulement pour le développement, mais également pour la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. L'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain « style de vie conservateur » tel qu'il peut exister au sein des communautés rurales. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture.

Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux



d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle appréhension des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des

préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent que peu à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canali-

sent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, le défi majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, il est constaté parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer

vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et porteurs de changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert
Agronome.
khame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. CNESE-UNICEF (2021). *Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.*
2. FAO. *Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : «la jeunesse rurale »*
3. Nations, United. s. d. « *Jeunes | Nations Unies* ». <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- *Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.*
5. Justus Njeru, août 2019. *Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles.* <https://www.micro-save.net/fr/blog/2019/08/09/>
6. CREAD. *Etude « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », présentée lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.r*



L'EXPRESSION

ARSLAN CHIKHAOUI, EXPERT EN RELATIONS INTERNATIONALES

«La Révolution a forgé les principes de notre diplomatie»

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Arslan Chikhaoui revient sur les grands principes de la diplomatie algérienne.

L'Expression: Comment qualifier la diplomatie algérienne en une seule phrase?

Arslan Chikhaoui: La réponse à votre question tient en trois mots: équilibre, principe et constance. Nous le constatons dans toutes ses prises de positions et son action à l'international. Cela tient des racines mêmes de cette diplomatie qui s'inscrit dans une tradition de non-alignement et de respect du droit international, notamment en faveur de l'autodétermination des peuples. Cela au plan du principe. Au double plan économique et géoéconomique, l'Algérie n'est pas restée statique. Elle s'est arrimée aux évolutions nées de la fin du communisme, notamment. Une diplomatie du bon sens, pourrais-je dire puisqu'elle s'est adaptée au passage d'une diplomatie strictement politique à une autre axée sur les intérêts économiques, les partenariats industriels, l'énergie et l'attractivité des investissements. Au plan régional, notre pays est perçu comme un acteur clé et un pôle de stabilité dans l'espace méditerranéen, africain et sahélien face aux crises sécuritaires et aux flux migratoires. Dans les mots équilibre et principe, on retient également la multiplication des partenariats stratégiques avec l'Europe, les États-Unis ou encore l'Asie. Cela, tout en valorisant sa position de carrefour géostratégique.



Le rôle de l'Algérie dans la défense des peuples opprimés et son action en faveur de la décolonisation est de notoriété publique. Comment à l'époque, une nation récemment indépendante peut-elle avoir une aussi grande influence?

Certains se posent encore la question. Il reste que les circonstances qui ont amené l'indépendance de l'Algérie font toute sa force diplomatique. Peu de pays ont mené une guerre d'indépendance aussi déterminée. C'est cela qui a forgé les principes doctrinaux de sa diplomatie. Depuis 1962, le pays a naturellement opté pour une politique étrangère avec comme constante le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la non-ingérence dans les affaires

internes des États, le règlement pacifique des conflits, le bon voisinage et le non-interventionnisme qu'il soit militaire ou humanitaire. Partant de ces principes, elle a fait de la dénonciation de l'impérialisme un projet fédérateur pour tous les pays en voie de développement. L'élan de sa révolution a fait son succès. Mais il ne faut pas penser que cela relève du hasard. Le programme de Tripoli de juin 1962 a consacré la lutte contre le colonialisme et le soutien des mouvements de libération.

Durant la guerre froide, l'Algérie était classée dans le camp de l'Est, mais tout en conservant des rapports cordiaux avec l'Occident. N'y avait-il pas contradiction?

Dans sa politique étrangère, l'Algérie sait faire la différence et n'oublie pas les pays qui l'ont soutenue pour son indépendance. Il se trouve que parmi ces pays, certains sont dans le camp occidental. Ce n'est pas une contradiction, mais l'affirmation de son non-alignement. Mais cela ne l'empêchait pas de dire leurs quatre vérités à certains.

L'impérialisme sous toutes ses formes, aussi bien politique, économique et culturel que militaire, constitue le principal danger pour les pays du tiers-monde, au regard de l'Algérie. Son appartenance au mouvement des pays non alignés, traduisait cette volonté de se démarquer vis-à-vis de toutes tutelles, même la plus bienveillante d'entre elles, à savoir l'ex-Union soviétique. Le «club» des

pays non alignés lui a permis d'être proactif et, par voie de conséquence, très présente sur la scène internationale et de jouer un rôle clé dans certaines médiations et résolutions de conflits.

La fin des deux blocs, l'Est et l'Ouest, et les conséquences qui ont suivi, ont certainement représenté un défi pour la diplomatie algérienne. Quelle lecture faites-vous de cette époque?

La chute du mur de Berlin, le démantèlement du bloc de l'Est, et la fin de la guerre froide ainsi que la crise multidimensionnelle à laquelle a été confrontée l'Algérie à partir de l'automne 1988, ont constitué, c'est bien vrai, un défi pour sa politique étrangère, de défense et de sécurité.

Les repères structurants des relations internationales sont pour la plupart tombés en désuétude, cédant la place à un schéma aux contours imprécis. C'est à ce moment que la politique étrangère de l'Algérie est entrée dans une crise de paradigmes.

Depuis la fin de l'ère bipolaire, le même paradigme ayant conduit la vision de l'Algérie par rapport à son rôle sur la scène internationale continue à peser sur la vision actuelle des relations internationales. Mais s'en tenant à ses principes, l'Algérie continue à défendre le principe des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes comme l'illustre parfaitement sa position de principe sur la question du Sahara occidental. De même qu'elle refuse toute ingérence dans les affaires internes des États et s'attache au règlement pacifique des conflits.

EL MOUDJAHID

CHEIKH HAMADA :

Le chasseur devenu poète et monument de la musique

Il y a des trajectoires qui semblent écrites pour devenir légende, et d'autres qui le deviennent presque malgré elles. Celle de Mohamed Gouaich, que l'histoire retiendra sous le nom de Cheikh Hamada, appartient à cette seconde catégorie. Né en 1889 dans le petit village de Blad Touahria, non loin de Mostaganem, rien ne le destinait à devenir l'un des piliers de la musique populaire algérienne. Tout commence par un deuil. À 17 ans, la mort de son père fait de lui, du jour au lendemain, le chef d'une fratrie de quatre enfants. Fils aîné d'un paysan de la tribu des Médjahers, le jeune Mohamed travaille alors comme ouvrier agricole, mais c'est dans la chasse qu'il excelle véritablement - au point d'en tirer son surnom, Hamada, diminutif affectueux de Mohamed que ses talents de chasseur lui valent. L'ironie du destin veut que ce même talent le pousse vers l'exil.

D'UN FUSIL DE CHASSE À UNE CARRIÈRE DE CHANTEUR

Vers 1910, soupçonné de braconnage, il doit quitter son village avec sa famille pour s'installer à Mostaganem, dans le quartier populaire de Tigditt. C'est là, à deux pas de Kadous El-Meddah la «place des poètes», que le fusil cède la place au chant. Un carrefour de toutes les influences, Mostaganem, au début du XXe siècle, est un bouillon de culture où se

croisent les poètes des montagnes du Dahra et de Mascara. Hamada y absorbe tout : le melhoun ancestral des cheikhs qui l'ont précédé, mais aussi, dès 1912, le chaâbi naissant, la musique arabo-andalouse et le hawzi, au contact des cercles culturels de la ville.

C'est de cette hybridation que naît son génie. Hamada ne se contente pas de perpétuer le bédoui oranais traditionnel des campagnes : il le transporte en ville et le transforme en profondeur. Il marie la poésie citadine - hadri, hawzi, aroubi - à la tradition rurale, remodèle jusqu'à l'instrumentation de la gasba, et imprime au genre aroubi une modernité inédite, le rendant accessible, aussi bien aux oreilles citadines, que rurales. Ce travail de passeur aura une conséquence durable : le chaâbi algérien lui-même en sortira transformé, contaminé en profondeur par le mode bédoui.

UNE DISCOGRAPHIE HORS NORMES

Le premier disque de Hamada sort en 1920. Il ne s'arrêtera plus. Sur près de cinq décennies, il enregistrera en Algérie, mais aussi à Paris et à Berlin, laissant derrière lui une discographie colossale : plus de 200 disques 78, 33 et 45 tours, pour un répertoire avoisinant les 500 titres. Des titres comme Boussalef Meriem, El Youchem, Aïd El Kebir ou Ya Bouya lui

valent une notoriété qui dépasse largement les frontières algériennes. Il participe à un festival de musique folklorique à Bruxelles en 1936, et monte même sur la scène mythique de l'Olympia à Paris. Sa chanson Ya Dalma, tirée d'un poème d'El Habib Benguenoun, sera reprise plus tard par le grand chanteur constantinois Mohamed Tahar Fergani - signe que son influence traverse les générations et les régions. Fait révélateur de la portée de son travail : le compositeur hongrois Béla Bartók, en voyage en Algérie entre 1913 et 1915, s'était montré profondément touché par cette musique modale que la plupart des Européens de l'époque ignoraient ou méprisaient, la jugeant trop éloignée des canons tonaux occidentaux.

UN CERCLE DE FRATERNITÉ ENTRE POÈTES

Hamada n'était pas un artiste solitaire. Ami intime du légendaire Hadj Mhamed El Anka et de Hadj Boudissa, il entretenait avec les musiciens et poètes de son époque - Hadj Lazoughli, Hachemi Bensmir, Abdelkader El Khaldi - une fraternité faite de dîners et d'échanges philosophiques où l'on travaillait ensemble les qsayid, ces poèmes qui constituent l'ossature du chant bédoui. Considéré comme l'un des fondateurs du mouvement de musique gasba, il recevait chez lui de plus jeunes artistes, à qui il pouvait consacrer

des heures entières pour expliquer le sens caché d'un vers ou la tonalité exacte d'une strophe. Une transmission patiente, presque pédagogique, qui explique en partie pourquoi son héritage a si bien traversé le temps.

L'OMBRE DU COLONIALISME

Derrière l'artiste, il y a aussi un homme marqué par son époque. Cheikh Hamada a vécu et dénoncé les humiliations du système colonial qui reléguait les Algériens au rang de citoyens de seconde zone. La guerre de Libération nationale le frappera personnellement au plus profond : il y perdra deux fils, résistants tombés dans la lutte contre l'occupation. Cheikh Hamada meurt le 9 avril 1968, peu après être rentré d'un pèlerinage à La Mecque. Il laisse derrière lui bien plus qu'une discographie : une matrice musicale. Aujourd'hui, certains historiens de la musique algérienne le considèrent comme l'un des pères fondateurs du raï filiation qui, si elle reste débattue, témoigne de l'ampleur de son influence sur près d'un siècle de musique populaire algérienne. De la place des poètes de Mostaganem à la scène de l'Olympia, Cheikh Hamada aura accompli, sans jamais quitter vraiment ses racines rurales, ce que peu d'artistes réussissent : faire dialoguer la campagne et la ville, la tradition et la modernité, sans jamais trahir ni l'une ni l'autre.

PALESTINE OCCUPÉE

Les colons continuent d'assiéger des maisons dans la ville de Qusra depuis 9 jours

Pour le neuvième jour consécutif, des colons israéliens, sous la protection de l'armée israélienne, ont poursuivi lundi le siège de plusieurs maisons du village de Qusra, au sud de Naplouse, dans le but de s'en emparer et d'imposer un fait accompli dans la zone.

Les colons assiègent les maisons de trois familles dans le quartier de Ras al-Aïn à Qusra, tandis que les forces d'occupation sont déployées dans toute la zone. Ils ont imposé un siège, empêchant les habitants d'accéder à leurs maisons, et ont installé une tente à proximité, également sous protection militaire.

D'après des sources locales, des colons tentent de s'introduire dans des maisons depuis environ quatre mois, obligeant les familles à se relayer pour les garder jour et nuit. Ces mêmes sources ajoutent que les colons ont coupé l'électricité à plusieurs reprises durant cette période, ont jeté des pierres sur les maisons et les ont assiégées à de multiples reprises.

Dans la nuit de dimanche à lundi, les forces d'occupation israéliennes ont fermé les routes menant à la zone de Ras al-Aïn, dans la ville de Qusra.

Selon des sources locales, un bulldozer israélien a bloqué les routes avec des remblais de terre, empêchant ainsi les habitants d'accéder à la zone. Jeudi dernier, les forces d'occupation israéliennes ont également forcé les habitants de deux maisons à évacuer et ont transformé seize maisons en avant-postes militaires dans la ville de Qusra. Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, les soldats et colons israéliens ont perpétré 2 256 attaques contre des citoyens palestiniens, leurs terres et leurs biens au cours du mois de juillet. Les forces d'occupation ont mené 1 458 attaques, tandis que les colons en ont perpétré 798.

La Commission a indiqué que les attaques étaient concentrées dans les gouvernorats de Ramallah et d'al-Bireh (260 attaques), de Naplouse (247), de Jénine (190), de Bethléem (185) et d'Hébron (170). Elle a noté que ces chiffres révèlent une intégration manifeste entre les moyens de la force militaire et le terrorisme des colons, l'armée d'occupation fournissant un environnement protecteur et favorable qui permet l'expansion des attaques et la transformation de leurs conséquences en réalités quotidiennes sur le terrain.

UN MARTYR À DEIR AL-BALAH

Un Palestinien a succombé à ses blessures lundi après avoir été touché lors d'une frappe aérienne israélienne à Deir al-Balah.

Selon des sources médicales, Muhammad Adnan Bashir est décédé des suites de ses blessures reçues lorsque les forces israéliennes ont ciblé la rue al-Baraka à Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza. Le bilan de la guerre menée par les forces israéliennes contre la bande de Gaza s'élève désormais à 73 399 morts et 174 310 blessés depuis le 7 octobre 2023, selon des sources médicales.

Les mêmes sources ont indiqué que les hôpitaux de la bande de Gaza avaient accueilli, au cours des dernières 48 heures, cinq morts, dont deux personnes récemment tuées, ainsi que trois corps retrouvés sous les décombres, et 18 blessés.

Elles ont précisé que, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 11 octobre dernier, le nombre total de morts s'élevait à 1 265 et celui des blessés à 4 198, tandis que 813 corps avaient été retrouvés.

Des victimes se trouvent toujours sous les décombres et sur les routes, ont ajouté les sources médicales, les équipes d'ambulanciers et de secours étant dans l'incapacité



d'y accéder.

PRISON DE DAMON : AU MOINS 10 DÉTENUES ATTEINTES DE GALE, ALERTE LE CLUB DU PRISONNIER

Le Club du prisonnier palestinien a indiqué, sur la base de visites récemment effectuées auprès de détenues par plusieurs organisations de défense des droits humains, dont le Club du prisonnier, que des cas de gale (scabiose) avaient été recensés parmi les femmes détenues dans la prison de Damon. Au moins dix détenues ont été diagnostiquées, sur plus de 90 femmes incarcérées dans cet établissement, parmi lesquelles figurent des femmes enceintes, des mineures et des détenues souffrant de maladies chroniques.

Dans un communiqué publié lundi, le Club du prisonnier a expliqué que la propagation de la gale parmi les détenues était directement liée aux conditions sanitaires et humanitaires difficiles imposées par l'administration pénitentiaire israélienne, notamment un taux d'humidité élevé, la pénurie de produits d'entretien, la surpopulation dans les chambres et cellules, l'absence d'une ventilation suffisante et une grave pénurie de vêtements. Ces mêmes conditions ont contribué à la propagation de la maladie à grande échelle parmi les prisonniers depuis mai 2024.

Le Club du prisonnier a souligné que la persistance de la maladie, plus de deux ans après les premiers signalements, témoignait de l'absence de mesures sérieuses de la part du système pénitentiaire israélien pour s'attaquer aux causes de sa propagation. Malgré les démarches entreprises par des organisations spécialisées, notamment Physicians for Human Rights, ainsi que plusieurs recours visant à obtenir des soins pour les détenus malades et à remédier aux conditions favorisant la propagation de la maladie, la réponse israélienne est restée limitée et n'a pas permis d'enrayer sa progression ni d'assurer une protection effective aux prisonniers. L'organisation a estimé que la gale n'était plus une simple affection cutanée dans les prisons israéliennes, mais qu'elle était devenue, en raison du manque de soins et de la persistance des conditions qui la favorisent, un risque réel pour la santé et la vie des détenus. Elle a ajouté que la maladie avait, dans plusieurs cas, aggravé leur état de santé et entraîné de graves complications, certaines ayant conduit au décès de prisonniers.

À cet égard, le Club du prisonnier a cité le cas de l'enfant Mohammed Hamid, dont l'infection par la gale aurait été suivie d'une infection bactérienne ayant provoqué des lésions aux organes vitaux, puis des atteintes neurologiques. Son état a finalement conduit à l'amputation d'une de ses jambes, selon l'organisation, qui présente ce cas comme

l'un des exemples documentés des graves complications susceptibles de survenir en l'absence de traitement et de soins médicaux appropriés.

L'organisation a également indiqué qu'un grand nombre de prisonniers avaient contracté la maladie avant de connaître une amélioration partielle, puis d'être réinfectés en raison du maintien des mêmes conditions à l'intérieur des prisons. D'autres souffrent de la maladie depuis plusieurs mois, certains recevoir de traitement effectif ni bénéficier d'une prise en charge médicale adéquate. Selon le Club du prisonnier, les détenus atteints souffrent notamment de furoncles, de lésions cutanées, d'ulcérations et d'inflammations aiguës, dans un contexte d'aggravation de la maladie et d'absence de traitement. Les fortes démangeaisons et les douleurs persistantes les privent également de sommeil. Dans certains cas, ces symptômes limitent leur capacité à se déplacer normalement, tandis que la persistance de la douleur et de la maladie pendant de longues périodes aggrave leur souffrance psychologique et leur épuisement physique et mental. Le Club du prisonnier a affirmé que l'administration pénitentiaire israélienne continuait de maintenir des conditions favorisant la propagation de la maladie, notamment en privant les détenus de produits d'hygiène personnelle, en imposant une forte surpopulation dans les cellules, en limitant la ventilation et l'exposition au soleil, ainsi qu'en maintenant une grave pénurie de vêtements. Les détenus seraient ainsi souvent contraints de laver leurs vêtements et de les porter à nouveau alors qu'ils sont encore mouillés, dans des conditions qui, selon l'organisation, portent atteinte à leur dignité humaine et aggravent leur état de santé. L'organisation a souligné que l'apparition de nouveaux cas parmi les détenues de la prison de Damon confirmait que le risque lié à la gale persistait et s'étendait. Selon elle, la situation ne saurait être considérée comme une simple crise sanitaire au sein des prisons, alors que les conditions favorisant l'apparition et la réapparition de la maladie perdurent. Le Club du prisonnier a estimé que la persistance de ces conditions, conjuguée à la privation de soins et de prise en charge médicale, s'inscrivait dans un ensemble plus large de politiques de torture et de négligence médicale systématique à l'encontre des prisonniers. Les maladies et épidémies, ainsi que la privation de soins médicaux, seraient utilisées comme des moyens d'épuiser les détenus, de mettre leur vie en danger et de leur infliger de profondes séquelles physiques et psychologiques, a-t-il affirmé.

L'organisation a renouvelé son appel à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi qu'à l'ensemble des institutions internationales de défense des droits humains et

humanitaires pour qu'elles interviennent de toute urgence afin de mettre fin aux pratiques médicales systématiques qu'elle dénonce à l'encontre des prisonniers. Elle les a également appelées à faire pression sur les autorités israéliennes pour mettre fin aux politiques et conditions ayant, selon elle, transformé les prisons en foyers favorisant la propagation de maladies et d'épidémies, et pour garantir à tous les détenus les traitements et soins médicaux nécessaires, en particulier ceux souffrant de maladies infectieuses ou graves.

Le Club du prisonnier a enfin demandé l'ouverture d'une enquête internationale sérieuse sur les conditions de propagation des maladies dans les prisons et la mise en cause des responsables de la poursuite de ces politiques. Il a estimé que le silence de la communauté internationale face à ces faits ne pouvait perdurer, soulignant que la protection des prisonniers et la garantie de leur droit aux soins et à la prise en charge médicale constituaient une responsabilité juridique et humanitaire qui ne pouvait être davantage différée.

LA TURQUI ET 7 AUTRES PAYS : ISRAËL PORTE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTRAVE À LA PAIX À GAZA

Les ministres des Affaires étrangères de 8 pays ont imputé dimanche à Israël « la responsabilité de l'entrave aux efforts visant à instaurer la paix dans la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés ». Dans une déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Jordanie, du Pakistan, de l'Indonésie, de la Turquie, du Qatar et des Émirats arabes unis, les 8 pays condamnent « le refus israélien déclaré de la feuille de route visant à achever la mise en œuvre du plan global du président américain Donald Trump pour mettre fin au conflit à Gaza, approuvé par la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que le refus israélien d'établir l'État palestinien ».

La déclaration ajoute que « ces positions (israéliennes) constituent un rejet direct du plan global, menacent sa mise en œuvre et compromettent profondément les efforts collectifs déployés pour parvenir à une paix juste et durable ».

« Ce refus confirme qu'Israël porte désormais la responsabilité de l'entrave aux efforts visant à instaurer la paix à Gaz et dans le reste des territoires palestiniens occupés », ajoute le communiqué.

MUSTAFA PROMET DE RENFORCER LE SOUTIEN AUX HABITANTS FACE À L'EXPANSION DES COLONIES

Le Premier ministre palestinien Mohammed Mustafa a affirmé lundi que le renforcement de la résilience des Palestiniens face à l'expansion de la colonisation constituait une priorité pour son gouvernement, lors d'une rencontre à Ramallah avec la maire de Naplouse, Anan al-Atira, et des membres du conseil municipal. Les discussions ont porté sur l'amélioration des infrastructures et des services publics, notamment dans les secteurs de l'eau, des routes et de la santé, ainsi que sur les difficultés rencontrées par la municipalité et ses projets prioritaires.

La rencontre a également été consacrée aux risques liés à l'expansion des colonies et aux attaques de colons, notamment dans la zone du mont Ebal. M. Mustafa a assuré que le gouvernement poursuivrait son soutien aux habitants des zones exposées, en particulier à Qusra, afin de leur permettre de rester sur leurs terres et de faire face aux menaces liées à l'expansion coloniale.

Le gouvernement palestinien finance ou supervise par ailleurs plusieurs projets à Naplouse, dont la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 2.000 mètres cubes, pour un coût d'environ 770.000 dollars, ainsi que des projets dans les secteurs de l'eau, des services publics et des infrastructures.

Dormir dans une pièce éclairée, un risque accru de diabète de type 2 ?

A l'heure où les écrans et les lumières artificielles font partie intégrante de notre quotidien, le fait de dormir la nuit dans une pièce éclairée pourrait-il augmenter le risque de diabète de type 2 ?

C'est ce que suggère une récente étude menée pendant 8 ans et publiée dans la revue Lancet Europe. On fait le point.

Lumière et rythme circadien

Saviez-vous que l'horloge biologique, logée dans le cerveau de chaque individu et essentielle au bon fonctionnement de l'organisme, était principalement synchronisée au moyen de la lumière ? Imposant un cycle de 24 heures à l'organisme, appelé « rythme circadien », elle permet par exemple d'ajuster la température du corps selon les moments de la journée ou de piloter les processus métaboliques comme l'homéostasie glucidique et la sécrétion d'insuline. À savoir ! Le rythme circadien désigne un cycle de 24 heures pendant lequel un certain nombre de mécanismes biologiques et physiologiques se répètent au sein de l'organisme.

Il arrive cependant que la



cadence du rythme circadien soit enrayée. Or, une simple dérégulation peut provoquer l'apparition de diverses pathologies. Des études antérieures ont en effet démontré que les perturbations du rythme circadien étaient impliquées dans le développement du diabète de type 2.

Forts de ce constat, des scientifiques ont mis sur pied une vaste étude pour définir l'impact de l'exposition à la lumière pendant la nuit sur le rythme circadien et sur le risque de dévelop-

per un diabète de type 2.

Sommeil et lumière nocturne : un risque accru de diabète de type 2 ?

Pour mener à bien leurs recherches, les scientifiques ont étudié les données d'exposition à la lumière de près de 85 000 adultes (dont 58 % de femmes) de la Biobank britannique. Les participants étaient équipés de capteurs de lumière mesurant jour et nuit leur exposition à la lumière pendant une semaine.

Après une période de suivi de 8 ans et sur la base des 13 millions d'heures de données de capteurs de lumière collectées, les scientifiques ont pu observer les résultats suivants :

De plus, la différence de risque de diabète de type 2 observée entre les personnes exposées à la lumière nocturne par rapport à celles dormant dans le noir était similaire à la différence de risque observée entre les personnes ayant un risque génétique faible par rapport à

celles ayant un risque élevé de développer un diabète de type 2. Ces résultats ont conduit les auteurs de cette étude à établir un lien entre l'exposition à la lumière nocturne et le risque de développer un diabète de type 2. Selon eux, ne pas dormir dans le noir complet pourrait perturber les rythmes circadiens et ainsi exposer à un risque plus élevé de développer un diabète de type 2. Ils avancent d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle la lumière traverserait les paupières fermées ce qui enverrait un signal au cerveau perturbant ainsi la régulation de l'insuline.

De l'importance de dormir dans le noir complet

Sur la base de ces travaux, les auteurs de cette étude recommandent de dormir dans le noir et d'éviter l'exposition à la lumière pendant la nuit. L'objectif ? Conserver une alternance jour/ nuit régulière entre les phases actives et les phases de repos. Quid des travailleurs de nuit ? Il leur suffirait de dormir suffisamment dans la pleine obscurité pendant la journée pour envoyer au cerveau un signal efficace de repos.

L'extinction des feux au moment de dormir est donc de rigueur ! Encore une nouvelle preuve de l'importance de respecter les cycles de notre organisme pour espérer se maintenir en bonne santé...

PERTE DE POIDS

La mozzarella est-elle riche en calories ?

La mozzarella est un fromage italien à pâte non fermentée, à base de lait de bufflonne ou de vache. Il peut être consommé frais dans une salade ou fondu dans une pizza ou des pâtes.

Si vous cherchez à perdre vos kilos en trop sans avoir à vous passer de fromage, la mozzarella peut être un allié de choix. On vous dit pourquoi.

Un fromage peu calorique et riche en protéines

La mozzarella fait partie des fromages les plus sains

puisque'elle contient seulement 64 calories pour 25 g. C'est un fromage peu calorique mais aussi intéressant d'un point de vue nutritionnel car il est riche en protéines. En effet, une portion de mozzarella (environ 30 g) apporte 6 g de protéines, ce qui équivaut à la quantité de protéines contenues dans un plat composé de volaille ou de poisson. Pour rappel, les protéines sont des nutriments essentiels au bon fonctionnement des cellules de l'organisme. Elles fournissent de l'énergie au corps et sont nécessaires à la croissance et à la

régénération des cellules.

Les protéines participent aussi à la production d'enzymes, d'hormones et d'anticorps qui aident à lutter contre les infections.

Un fromage moins gras et moins salé que les autres

La mozzarella contient moitié moins de sel que la feta et le parmesan. Même si le sel est indispensable au bon fonctionnement des muscles et des nerfs, il peut être nocif pour la santé quand il est consommé en excès (hypertension artérielle, maladies

rénales, rétention d'eau...).

Si vous aimez le fromage mais que vous devez limiter votre consommation de sel pour votre santé, la mozzarella est un bon compromis.

Autre atout de la mozzarella par rapport à d'autres fromages : elle est peu grasse. Bien que ce soit un fromage riche en graisses, elle renferme peu de mauvais gras, aussi appelés acides gras saturés.

Un allié pour votre microbiote

La mozzarella renferme des probiotiques, notamment des

Lactobacillus casei et des Lactobacillus fermentum. Les probiotiques sont des micro-organismes vivants (bactéries, levures...) qui ont un effet bénéfique sur la flore intestinale.

La consommation de mozzarella, associée à une alimentation riche en fruits et légumes, est un bon moyen d'enrichir votre microbiote en bonnes bactéries pour préserver votre bien-être digestif. Enfin, la mozzarella est riche en calcium, en phosphore et en zinc, des nutriments qui jouent un rôle important dans la santé des os et des dents.

SALADE CÉSAR

Découvrez la recette anti-inflammatoire de cette diététicienne !

Rafraîchissante, gourmande et complète, la salade César est la star des recettes d'été. Pauline Bruel, diététicienne-nutritionniste, nous dévoile sa recette de salade César healthy, à base d'ingrédients anti-inflammatoires et sans gluten. Quels sont les principaux ingrédients de la salade César ?

La salade César se compose de laitue romaine, de tomates cerises, de croûtons, de poulet, de copeaux de fromage italien (souvent du parmesan) et d'une sauce vinaigrette crémeuse à base d'ail.

Il s'agit d'une salade com-

plète d'un point de vue nutritionnel puisqu'elle contient des protéines, des lipides, des fibres et des glucides.

Comment préparer une salade César saine ?

Le risque avec la salade César, c'est d'y mettre trop d'ingrédients qu'il n'en faut et d'en faire un plat gras. Pour éviter cet écueil, la diététicienne-nutritionniste Pauline Bruel a élaboré une recette de salade César avec des ingrédients anti-inflammatoires et sans gluten.

Commencez par paner votre poulet. Pour cela, trempez vos

morceaux de poulet dans un bol contenant 60 g de farine sans gluten (mixer des pois chiche avec du riz complet) puis dans un autre bol contenant 60 g de farine sans gluten, 60 g de maïzena, 2 cuillères à café de paprika, 150 ml d'eau, du sel et du poivre. Faites-les cuire dans une poêle bien chaude dans laquelle vous aurez préalablement déposé un peu d'huile d'olive.

Préparez ensuite votre sauce. Dans un bol, versez un yaourt de brebis. Ajoutez du jus de citron, un peu de moutarde à l'ancienne, de l'ail en poudre, de la cibou-

lette, du sel et du poivre.

Pour vos croûtons, prenez deux tranches de votre pain préféré (complet ou aux céréales si possible) puis faites-les toaster au grille-pain. Coupez les tranches en petits morceaux. Dans un bol, mélangez-les avec un peu d'huile d'olive et des herbes de Provence.

Réalisez des copeaux de pecorino.

Vous n'avez plus qu'à dresser dans votre assiette. Déposez les feuilles de laitue. Ajoutez les tomates cerise, les morceaux de poulet, le pecorino et les croûtons. Terminez en nappant le tout

avec votre sauce crémeuse.

Qui a inventé la salade César ?

La recette de la salade César vient des Etats-Unis. Elle a été créée en 1924 par le chef cuisinier italo-américain Caesar Cardini dans son restaurant baptisé Caesar's, à Tijuana au Mexique. Quelques années plus tard, la salade César devient une recette populaire aux Etats-Unis. Elle est aujourd'hui à la carte de nombreux restaurants classiques et de fast-food, avec des recettes qui varient d'un restaurant à l'autre.



Selection du jour

TF1

20h10

The Marvels

Avec Brie Larson, Iman Vellani, Teyonah Parris, Samuel L. Jackson, Zawe Ashton, Zenobia Shroff, Saagar Shaikh, Mohan Kapur, Jessica Zhou, Caroline Simonnet, Emily Ng, Kei Ichimura, Colin Stoneley, Luke Dixey, Vinod Dhawale

Carol Danvers, alias Captain Marvel, doit faire face aux conséquences imprévues de sa victoire contre les Krees. Des effets inattendus l'obligent désormais à assumer le fardeau d'un univers déstabilisé. Au cours d'une mission qui la propulse au sein d'un étrange vortex étroitement lié aux actions d'une révolutionnaire kree, ses pouvoirs se mêlent à ceux de Kamala Khan - alias Miss Marvel, sa super-fan de Jersey City - et à ceux de sa «nièce», la capitaine Monica Rambeau, désormais astronaute au sein du S.A.B.E.R.

5
20h05

C dans l'air

Présenté par : Myriam Encaoua

Myriam Encaoua invite des spécialistes pour décrypter un thème d'actualité économique, sociale ou politique et confronte les divers points de vue exprimés sur le plateau. Au cours de l'émission sont diffusés trois reportages qui traitent le sujet sous différents angles et permettent d'enrichir et relancer les débats. En fin d'émission, les invités répondent aux questions des téléspectateurs, qui réagissent en temps réel sur les réseaux sociaux ou par SMS.

6
20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

Avec plus de 300 millions de visiteurs par an, la Méditerranée est la première destination touristique au monde. Mais ce succès menace désormais ses paysages. Dans les calanques de Marseille, trois millions de visiteurs affluent chaque année, mettant à rude épreuve un écosystème fragile. Pollution, trafic maritime, sols contaminés : les habitants tirent la sonnette d'alarme. À Majorque, avec 18 millions de touristes en 2024, le tourisme de masse bouleverse aussi la vie locale.

france
2

20h10

Rendez-vous en terre inconnue

Présenté par : Raphaël de Casabianca

Pour ce 30e «Rendez-vous en terre inconnue», c'est le chanteur Slimane qui s'est envolé, les yeux bandés, au bras de Raphaël de Casabianca. Destination : l'archipel des Bijagos. Des îles luxuriantes, bijoux éparés posés au large de la Guinée-Bissau. C'est là que vivent les Bijagos. Un peuple aux anciennes racines guerrières, farouche défenseur de son indépendance et de sa terre. Un territoire aux airs de paradis perdu, où le culte des esprits et de l'invisible continue de rythmer le quotidien. C'est sur l'une des îles les plus isolées, dans le nord de l'archipel des Bijagos, que Raphaël et Slimane ont rendez-vous avec deux frères, Edgar et Negado.

france
3
20h10

OPJ

Avec Yaëlle Trules, Antoine Stip, Nathan Delleme, Marielle Karabeu, Mona Claude, Laurent Robert, Thierry Godard, Kawsie Chandra, Terence Telle, Anaëlle Latchimy Heurtée par une voiture et déclarée morte, une jeune femme se réveille à la morgue sous les yeux médusés de Liam Pomarès. Troublé par cette erreur, le médecin légiste décide d'explorer son cas lorsqu'elle affirme avoir été témoin d'un meurtre ! Aucune scène de crime, aucun corps, aucune trace... tout laisse penser à un délire d'une jeune femme sous traitement médicamenteux, mais Liam veut y croire. Contre l'avis du groupe, il s'obstine dans sa quête, franchit les limites et finit par se mettre lui-même en danger.

W9
20h25

Pour toi Céline

Réalisateur : Jean-François Blais

En 1994, Céline Dion, artiste internationale, rencontrait Jean-Jacques Goldman. De leur incroyable association est né «D'eux», l'album francophone le plus vendu de l'histoire de la musique. Revivez, en images et en chansons, la folle histoire de cet album de légende et quelques autres titres mythiques du phénomène Céline Dion. Pour l'occasion, ses amis de toujours, ceux qu'elle a inspirés et influencés, se sont rassemblés sur ses terres, au Québec. Pour la toute première fois, ils seront accompagnés par son équipe historique : son directeur musical, ses musiciens et ses choristes. Un grand nombre de ses proches, dont ses frères et sœurs, seront également présents.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

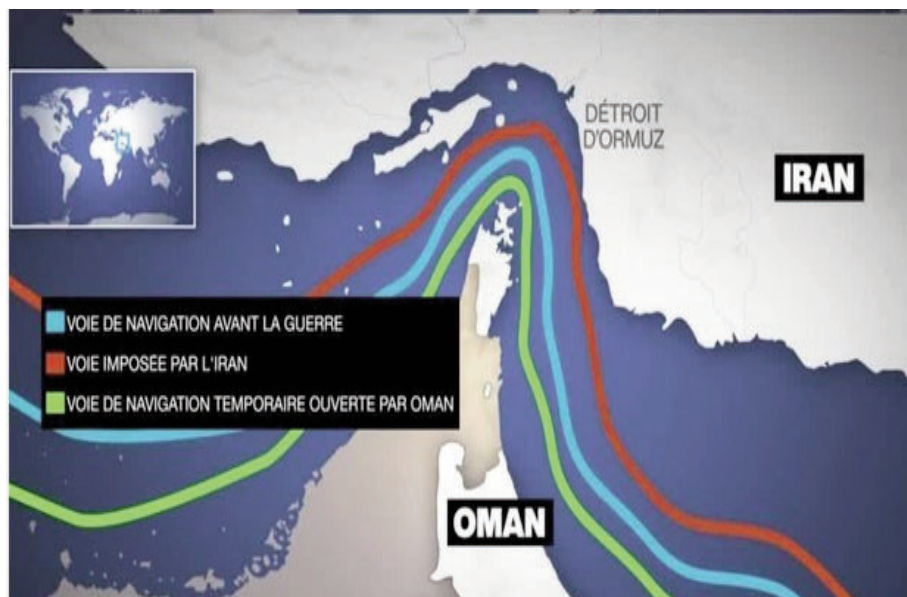
12 LE MINISTRE français Sébastien Lecornu annonce 12 millions d'euros d'aide pour la Gironde et les Landes suite au Incendies.

L'IRAN ET OMAN PARVIENNENT À UNE FEUILLE DE ROUTE RELATIVE À LA NAVIGATION DANS LE DÉTROIT

Ormuz se prépare à un nouvel épisode de conflit armée américano-iranien

Considérant les offres de trêve comme une ruse de Washington et d'Israël, l'Iran se prépare à une nouvelle étape du conflit. Téhéran proclame la victoire sur les forces américaines et leur interdit l'accès au golfe Persique et d'Oman, ainsi qu'au détroit d'Ormuz, tandis que la Maison-Blanche étudierait l'option nucléaire. Alors que le processus de négociation entre l'Iran et les États-Unis est dans l'impasse, la situation au Moyen-Orient reste tendue et risque de s'aggraver.

Selon le Wall Street Journal (WSJ), Téhéran pourrait se préparer à un nouveau cycle de confrontation avec les États-Unis, en considérant les efforts conjoints de Washington et l'entité sioniste en faveur d'un cessez-le-feu comme une simple manœuvre. Le journal américain, citant des sources, a indiqué que, selon les autorités iraniennes, les négociations actuelles ne seraient qu'un intermédiaire avant le conflit, et que le mémorandum conclu et signé à la mi-juin dernier constituerait une tentative des États-Unis et de l'entité sioniste, d'atténuer la pression sur l'économie mondiale et de gagner du temps. Les auteurs de l'article ont souligné que la volonté de Téhéran de riposter témoigne d'une pro-



fonde méfiance qui pourrait empêcher les deux parties de parvenir à un accord durable permettant de mettre rapidement fin au conflit. Toujours selon le Wall Street Journal, dans le cadre de leurs préparatifs, les responsables iraniens renforcent le contrôle du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) sur l'armée régulière, nomment à des postes clés des vétérans de la guerre contre l'Irak et étendent les opérations de contre-espionnage intérieur, tout en améliorant la production de missiles et de drones. Selon le journal, Téhéran est également en contact avec des combattants du Yémen et d'Irak afin de préparer ses forces à une extension du conflit et à alourdir le fardeau financier des États-Unis. L'objectif principal, selon le WSJ, est d'intensifier la « souffrance » afin d'empêcher toute répétition du conflit.

L'IRAN DÉCLARE LE DÉTROIT D'ORMUZ FERMÉ AUX ÉTATS-UNIS
Alors que les déclarations du président américain Donald Trump, selon lesquelles « le détroit d'Ormuz deviendra un territoire des États-Unis » une fois qu'il aura « fini de battre l'Iran », ont déjà suscité des critiques, le com-

mandant en chef de l'armée iranienne, le général Amir Hatami, cité par l'agence de presse iranienne Mehr, a déclaré que les États-Unis n'auraient plus le droit d'entrer dans les golfes Persique et d'Oman, ni dans le détroit d'Ormuz.

Selon lui, les troupes américaines sont de fait « chassées » : les bases américaines de la région ne pourront pas retrouver leur statut antérieur, et l'Iran ne permettra pas la création de nouvelles installations qui menaceraient l'État islamique. Le général iranien a souligné que Téhéran avait déjà « remporté la victoire sur ce front » et qu'il « consolidait » cette victoire, ajoutant que le locataire de la Maison-Blanche avait cru par « stupidité » que les États-Unis pourraient remporter des succès en Iran.

TRUMP MENACE DE BOMBARDER OMAN S'IL « ENTRAVE » LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'IRAN

Le président américain Donald Trump a menacé hier, de mener une action militaire contre Oman si le pays interférait dans les négociations entre les États-Unis et l'Iran, tout en

affirmant que Washington était en contact direct avec des responsables du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien.

« Si Oman se met en travers de notre chemin, nous le bombarderons massivement », a déclaré Donald Trump à Fox News, interrogé sur le rôle du sultanat dans les négociations concernant l'Iran et le détroit d'Ormuz.

L'Iran a annoncé samedi être parvenu à un accord avec Oman sur une feuille de route relative à la navigation dans le détroit d'Ormuz, après plusieurs semaines de négociations techniques.

Abordant la question iranienne, Donald Trump a estimé que Téhéran devrait hisser « le drapeau blanc de la reddition », ajoutant : « Ce sont de bons joueurs de poker, mais ils sont en train de mourir. »

Il a également confirmé que Washington disposait d'un canal de communication parallèle avec le CGRI.

« Nous avons un canal parallèle avec le CGRI. Nous parlons directement avec ses responsables en Iran », a déclaré Donald Trump.

Concernant Gaza, il a affirmé : « Les Israéliens ne devraient pas frapper Gaza. Le Hamas a accepté de déposer les armes. »

Donald Trump a également indiqué que les États-Unis maintenaient un canal de communication distinct avec le Hamas.

« Nous avons un autre canal avec le Hamas et, au bout du compte, ils rendent leurs armes », a-t-il déclaré.

Ces propos interviennent alors que Washington poursuit ses efforts pour mettre en œuvre le plan de paix pour Gaza présenté par Donald Trump, qui prévoit le désarmement du Hamas et le retrait de l'armée israélienne de l'enclave.

Interrogé sur la politique israélienne, Donald Trump a estimé qu'il était « plus approprié » pour lui de rester à l'écart des élections dans le pays, tout en laissant ouverte la possibilité de soutenir un candidat.

« Je pense qu'il est plus approprié que je reste à l'écart des élections israéliennes, mais il se peut que je soutienne quelqu'un », a-t-il déclaré.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les autorités algériennes intensifient leur action pour protéger les jeunes contre les réseaux de passeurs qui exploitent la détresse et les faux espoirs le long du littoral. Dimanche dernier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination consacrée à l'examen de la situation et au suivi des mesures prises pour endiguer le phénomène de la migration irrégulière.

Lors de cette rencontre, le ministre a donné « une série d'instructions et de directives visant à renforcer la coordination entre les différents services concernés et à intensifier les efforts pour lutter contre ce phénomène, notamment le long du littoral durant la saison estivale ». Pour réduire l'activité des réseaux de passeurs et faire barrage aux différentes formes d'organisation de traversées clandestines, avec un suivi continu du dossier et la prise des mesures nécessaires.

Selon les éléments mis en avant par les services de sécurité, les hautes autorités du pays travaillent à démanteler des organisations dangereuses qui encouragent la migration irrégulière sur tout le littoral algérien. Ces réseaux criminels se basent sur un même schéma : faire miroiter aux jeunes algériens, souvent issus de milieux modestes, l'existence de

L'Algérie intensifie son combat contre la migration irrégulière et les réseaux criminels

contrats de travail en Europe en échange du paiement de sommes d'argent considérables pour traverser la Méditerranée.

La réalité est tout autre. Les mêmes organisations prennent l'argent, entassent les candidats dans des embarcations de fortune et les abandonnent au danger de la mer, au nom de « rêves » qui n'ont aucun fondement. Les autorités algériennes multiplient donc les campagnes pour mettre en garde contre cette manipulation et pour rappeler que la traversée dans des conditions périlleuses conduit le plus souvent au drame.

Le discours officiel insiste aussi sur la nécessité de dire la vérité sur la situation économique en Europe. Toutes les organisations européennes confirment aujourd'hui que l'économie des pays de l'Union européenne traverse de graves difficultés, avec des faillites d'entreprises et des milliers de licenciements. Loin d'être un eldorado, le marché du travail européen est saturé, le coût de la vie y est élevé et les opportunités pour les migrants sans qualification sont de plus en plus rares. Les chiffres confirment la persistance du phénomène.

Selon Frontex, environ 5 200 franchissements irréguliers ont été détectés sur la route de la Méditerranée occidentale au cours des quatre premiers mois de 2026, soit une hausse de 50

% sur un an. Derrière ces statistiques, les enquêteurs s'intéressent surtout aux organisations criminelles structurées qui organisent ces départs.

Le 8 juillet, la police espagnole a annoncé le démantèlement d'un réseau transnational actif notamment en Algérie, en Espagne, en France, en Belgique et au Maroc.

Plus de 400 migrants auraient été transportés par ce réseau, pour un bénéfice estimé à près de quatre millions d'euros. Les tarifs exigés allaient de 8 000 à 10 000 euros par personne. L'enquête avait été déclenchée après un naufrage survenu en 2022 au cours duquel douze personnes avaient disparu.

Ces affaires montrent la dimension internationale du problème et la capacité des réseaux à se réorganiser malgré le renforcement des contrôles. Pour Alger, l'enjeu consiste désormais à frapper la chaîne en amont : identifier les recruteurs, ceux qui collectent l'argent et ceux qui préparent les embarcations, avant même le départ.

Les instructions du ministre Sayoud portent précisément sur ce point. Il s'agit de renforcer la coordination entre la Sûreté nationale, la gendarmerie, la garde-côtes, la marine et les autorités locales. Le littoral, particulièrement surveillé durant la saison estivale, fait l'objet d'un dispositif spécifique pour repérer les

départs suspects et intercepter les bateaux avant qu'ils ne prennent le large. Mais la réponse ne se limite pas au volet sécuritaire. Les pouvoirs publics misent aussi sur la sensibilisation.

L'objectif est de briser le discours des passeurs en informant directement les jeunes et leurs familles sur les risques réels : la mort en mer, l'exploitation, les arrestations et les expulsions. Les campagnes ciblent en priorité les jeunes et les mineurs, populations les plus vulnérables à la propagande des réseaux.

Les mosquées, les associations, les écoles et les médias locaux sont mobilisés pour relayer ce message.

Il s'agit d'expliquer que l'argent dépensé pour un « passe » pourrait servir à lancer un projet en Algérie, et que les opportunités existent dans le pays grâce aux 20 000 projets d'investissement prévus à l'horizon 2029.

La lutte contre la migration irrégulière ne peut être efficace que si elle traite à la fois les causes et les conséquences. Sur le plan économique, l'État poursuit les efforts pour créer de l'emploi et valoriser les compétences locales. Sur le plan social, il s'agit de restaurer la confiance et de montrer que l'avenir peut se construire ici.

B. KH.